Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $2.00
Un an, Etranger - $2.50

A.-F. AUCLAIR O.M.I., Directeur



LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 24 DECEMBRE 1919 — No. 42

La lumière dans les ténèbres

C'est la nuit... Le monde n'existe encore que dans la pensée de Dieu. Le temps n'a pas commencé à régler la marche des siècles. Soudain Dieu dit: "Que la lumière soit!" et la création sort du néant. La lumière luit dans les *ténèbres*... *L'homme couronne l'œuvre de la création. Sur son front brille un reflet de la divinité.*

* * *

C'est la nuit... Depuis quarante siècles l'humanité, déchue, chassée du paradis, chemine sur les routes de l'histoire, l'esprit entêté d'erreurs, l'âme chargée de crimes, traînant ses hontes et ses douleurs. Elle attend un Sauveur. Depuis quarante siècles les ténèbres règnent sur la terre, châtiment d'un péché qui se prolonge avec celui des générations. Mais une lumière a brillé dans le ciel. Les bergers et les Mages hâtent le pas vers la crèche de Bethléhem. Noël! Noël! Un Sauveur nous est né. Dieu s'est fait homme. Allons l'adorer dans les bras de Marie...

En cette nuit, la terre tressaille d'allégresse. Ecoutez la voix des anges: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté". L'Homme-Dieu, qui se fait pauvre jusqu'à être privé de toute hospitalité, jusqu'à naître dans une étable, devient chasser le Prince de ce Monde. Le règne de Satan ne pourra plus rien contre les âmes humbles, et seules celles-là sont véritablement chrétiennes; les autres restent dans les ténèbres de leur orgueil. La lumière divine luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont point comprise.

* * *

C'est encore l'histoire du monde après vingt siècles de christianisme.

C'est la nuit dans la société civile et la vie des nations qui se refusent à adorer Dieu et s'égarent. Pas un peuple qui proclame hardiment que Dieu seul est Roi! C'est la nuit dans les intelligences se heurtant à toutes les erreurs; la nuit dans les cœurs désabusés faits pour l'amour et ne trouvant au fond des coupes dorées que haine, amertume, désespoir. L'homme n'a donc rien appris? La société ne sait donc pas que le paganisme la tient enchaînée à la mort?

La lumière luit dans les ténèbres. Brisons les chaînes de Satan. Allons à la lumière. Cette lumière divine, éternelle, c'est l'Eglise, c'est l'Hostie: Dieu fait homme, et Dieu avec nous. Brisons les chaînes de l'orgueil. Allons adorer un Dieu-Enfant avec la foi des bergers, avec l'humilité des Mages.

* * *

Devant cette crèche nous apprendrons la science divine de l'humilité et nous apprendrons la science de la force pour que la lumière triomphe enfin des ténèbres dans un monde que Satan tient sous son empire par les sociétés secrètes de ténèbres et de mensonge qu'il dresse en face de l'Eglise catholique, foyer d'indéfectible lumière. Nous disons avec l'un de nos vaillants confrères de France:

"Lâches! Lâches que nous sommes! Où sont les forts? Depuis un siècle et demi la Révolution nourrit contre la civilisation une guerre savante et implacable. Et nous catholiques, qu'avons-nous fait pour lutter contre elle? Toujours des compromissions, toujours de l'opportunisme! Nous avons livré sans combat toutes nos positions: après l'autorité publique, le droit d'enseigner, après le droit d'enseigner, celui de prier et de servir Dieu en commun, après le droit de prier et de servir Dieu en commun, nous avons livré le cœur même de la cité sainte; ils ont pris nos églises et sont allés jusqu'à voler nos morts eux-mêmes dans leurs tombes, et nous n'avons pas bondi sous la profanation, mais, piétinés et bafoués, nous avons continué à servir humblement nos maîtres, à lécher leurs mains et à lever des yeux mouillés de reconnaissance lorsqu'ils nous jetaient en passant des miettes dérobées à notre table."

A.-F. Auclair, o.m.i.

Convention des Commissaires d'école

N'oublions pas de nommer des délégués

L'assemblée annuelle des contribuables des arrondissements scolaires, dans les villages et les districts ruraux, a lieu généralement dans le cours du mois de janvier. Nous rappelons qu'à cette assemblée doit être nommé le commissaire délégué chargé de représenter le district à la convention scolaire de l'année (art. 113).

L'Association des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan tiendra naturellement une convention en 1920 et il importe de s'y préparer dès maintenant en élisant les délégués. On se rappelle le brillant succès de la première convention, l'année dernière, à Régina. Pour l'avancement de la cause de l'éducation parmi les nôtres, il importe de continuer un mouvement si bien commencé.

La date et le lieu de la prochaine convention ne sont pas encore définitivement fixés, mais nous pouvons annoncer dès maintenant qu'elle se tiendra au mois de juin, en même temps que la convention générale de l'A.C.F.C. Cette saison semble plus favorable, en fin de compte, que l'hiver.

Nous aurons l'occasion d'en reparler; mais qu'on n'oublie pas le devoir du moment, qui est de nommer des délégués dont les frais de voyage seront payés à même les fonds du district scolaire.

—o—

La crise du personnel enseignant se fait sentir, non seulement dans notre province, mais dans tout le Canada. Il n'y a que les centres favorisés de la présence d'une communauté religieuse qui soient chez nous à l'abri de toute inquiétude. On comprend mal après cela que dans certaines villes il y ait eu des esprits croches qui ont réussi à faire prévaloir leur opinion que les communautés religieuses prenaient la place des instituteurs et des institutrices laïques. Bien que les salaires dans l'Ouest soient plus élevés que dans les autres provinces, le recrutement du personnel enseignant reste toujours insuffisant. Et lorsqu'il s'agit d'instituteurs bilingues la difficulté est évidemment encore plus grande.

"Les Amis de la bonne presse"

Pré-Ste-Marie fournit 62 abonnements au "Patriote". — Un bel exemple donné par quelques familles franco-canadiennes.

Le modeste poste français de *Pré-Ste-Marie*, situé à une trentaine de milles de Tisdale, aura été le premier à organiser une soirée au profit de la bonne presse, soirée qui d'ailleurs a remporté un fort joli succès.

Le *mérite* est d'autant plus grand que cette mission éloignée des communications, ne compte que quelques familles, animées cependant du meilleur esprit. L'institutrice de la localité, Mlle Clémence Lafont, accomplit là un magnifique travail au *point* de vue national comme au point de vue catholique.

C'est un réconfort tout particulier pour le *Patriote* de constater qu'il compte partout des amis dévoués, et n'est-ce pas une marque toute particulière de la bénédiction divine que cet encouragement qui lui vient de nos groupes français les plus isolés? Que la brave population de Pré-Ste-Marie veuille bien agréer nos plus *vifs remerciements*. Ce bel exemple donné par un tout petit groupe ne pourrait-il pas être répété ailleurs? Merci d'avance à ceux qui se proposent de refaire et d'amplifier le beau geste de Pré-Ste-Marie.

En nous adressant, avec le montant nécessaire, une liste de 62 abonnés au *Patriote*, la vaillante institutrice nous communique le petit compte rendu suivant de la soirée:

Quoique la colonie de Pré Ste-Marie soit inconnue de la plupart des lecteurs du *Patriote*, peut-être quelques-uns liront-ils avec intérêt un bref compte-rendu de la soirée que nous avons donnée le 12 décembre au profit de la Bonne presse.

Tout le monde s'y était mis avec entrain pour en assurer le succès. Disons tout de suite que les résultats sont très satisfaisants: les recettes se chiffrent à $62.00, ce qui signifie que 62 familles auront l'avantage de faire connaissance avec le *Patriote* durant au moins quelques mois.

Notre école paraissait trop petite pour contenir nos amis, venus de Bjorkdale, Speddington et Nobleville. Parmi ceux-ci on remarquait Mme Corriveau et ses deux petites filles, M. et Mme W. Parent, Mlles R. Bachand et A. Marceau, MM. Doiron et Sécot. Jusqu'à deux bons sauvages qui ont voulu nous faire l'honneur de leur présence!

Nous ne nous attarderons pas à énumérer les diverses *parties* du programme. Disons seulement que nous avons eu le plaisir d'entendre M. et Mme Arthur Fournier dans plusieurs morceaux qui furent rendus avec beaucoup de talent. Le Chant "O Canada", exécuté par un chœur à trois voix, fut particulièrement applaudi.

La vente des paniers à l'encan fut conduite avec habileté par M. *Théodore Matthon*. Mentionnons aussi la "pêche", qui eut un succès inattendu. Jugez plutôt de la mésaventure de ce pauvre "bachelor" qui pêcha... une mignonne paire de bas de bébé. Il se résigna de bonne grâce et fit même plusieurs tentatives pour essayer de pêcher les petits souliers. Peut-être a-t-il quelque espoir de s'en servir! Messieurs les sauvages ont, eux aussi, tenu à essayer leur habileté dans ce genre de sport!

Tous se sont séparés enchantés d'avoir passé ces quelques heures si agréablement.

Nous nous faisons un devoir de remercier ici les familles Adélard Fournier, Arthur Fournier, Théodore Matthon, Zoël Matthon, Jos. Desrosiers, A. Guimont, O. Richard, P. Thibeault, qui ont généreusement fourni des objets pour la pêche et la râfle, ainsi que des sandwiches, tartes et gâteaux pour ceux qui n'avaient pu acheter des paniers.

SIMPLES NOTES

Plusieurs journaux rappellent à leurs lecteurs qu'il n'y a pas de cadeau plus utile et plus distingué que d'offrir en étrennes à des amis un livre canadien ou l'abonnement à quelque bonne revue ou bon journal de chez nous. C'est une coutume qui tend à se généraliser et qui est certainement de bon ton. Quoique peu dispendieux, un tel cadeau porte un cachet de distinction.

* * *

Est-on à la veille de voir disparaître le prestige des journaux épais de format et de mentalité? La crise du papier forcera peut-être ces éléphants à disparaître de la circulation. Le public s'en trouvera mieux, même s'il lui faut payer quelque chose pour allumer les poêles et nettoyer les globes de lampe. On n'entendra plus donner des raisons comme celle-ci pour refuser l'abonnement: "Je reçois la Presse *qui me donne bien plus de papier." On lira un journal pour sa valeur et ses idées et on achètera le papier d'emballage à part.*

* * *

Quelques-uns ont fait grand état d'un certain vœu en faveur du français adopté à la Conférence d'éducation de Winnipeg. On laissait entendre d'abord qu'il s'agissait d'une recommandation de l'enseignement du français dans toutes les écoles. Le texte des comptes-rendus ne mentionnait que les écoles secondaires et les universités. Le texte officiel enfin, qui vient d'être publié, se borne tout simplement à exprimer le vœu que l'anglais et le français soient enseignés dans les universités... ce qui n'est pas la mer à boire. Après tout, ce ne serait peut-être pas si mal de souhaiter que l'anglais soit enseigné dans les universités anglaises! *Quant au* Parisian French *ce n'est pas la peine... Ces gens-là sont des pince-sans-rire!*

* * *

La maison d'éditions Dent, de Toronto, vient de publier un petit volume de M. George H. Locke intitulé "When Canada was New France" *dont on dit beaucoup de bien. L'ouvrage est écrit dans un esprit hautement large et droit; il rend justice à l'œuvre magnifique des missionnaires et des pionniers français qui ont fondé le Canada. Ce livre devra faire du bien dans les milieux anglo-canadiens. Espérons qu'à la lumière de l'histoire les ténèbres du fanatisme finiront par se dissiper.*

* * *

"Une revue ni chair ni poisson, dit la Vérité *au sujet de la* Revue Moderne, *n'est pas l'aliment intellectuel que réclame l'état quelque peu maladif de cette classe de lecteurs qu'atteindra généralement le périodique de Madeleine". Cette appréciation porte sur le premier numéro; le second se ressent encore trop des mêmes défauts.*

* * *

La législature de Québec est ouverte, et les députés ont commencé à pérorer comme de coutume. Mais voilà une affaire épouvantable: il paraît que l'huissier de la verge noire a omis de frapper les trois coups réglementaires!... Il y a à l'heure actuelle de vieux fonctionnaires au formalisme rigoureux qui se demandent si la session est bien réellement ouverte! Et dire que l'opposition ne s'est même pas laissé aller à la tentation d'instituer là-dessus un débat qui aurait eu au moins l'avantage de coûter quelques milliers de piastres à la province!

Mgr Pascal

Une lettre de S. G. Mgr Pascal, O.M.I., adressée de Viviers au R. P. Auclair, en date du 28 novembre, nous apprend que la santé de notre vénérable évêque, qui s'améliorait sensiblement jusqu'à ces derniers mois sous l'action vivifiante du climat natal, redevient un peu moins bonne, et ce sera une raison de plus pour nous tous de redoubler de prières pour son parfait rétablissement.

Après avoir pris part aux belles fêtes de la consécration de Montmartre, le 16 octobre, Sa Grandeur est allé rendre visite, à Laval, à son vieil ami, "le regretté et saint Père Gasté" dont il apprend la mort au moment même où il nous écrit.

A Laval, Monseigneur commença à ressentir de nouvelles attaques de la maladie. Des hémorragies successives d'estomac lui firent comprendre qu'il avait encore besoin de repos, et il rentra à Viviers où il dut garder le lit quelque temps. C'est même de son lit de souffrance que Sa Grandeur nous écrit en empruntant une main charitable.

De là-bas, Sa Grandeur n'oublie pas l'œuvre du *Patriote* qui lui est toujours chère: "Laissez-moi, mon cher Père, écrit-il au R. P. Auclair, vous féliciter pour le *Patriote*... Je vois avec plaisir qu'il fait du bien dans tout l'Ouest où il est lu avec intérêt. La preuve en est dans les beaux encouragements que vous rencontrez dans les centres français que vous visitez. Continuez, mon cher Père, à faire le bien par l'apostolat de la plume. Je fais des vœux et des prières pour que le bon Dieu vous aide dans cette belle œuvre. Veuillez, je vous prie, être l'interprète de mes sentiments les plus dévoués et les plus reconnaissants pour tous ceux qui de près ou de loin vous assistent dans cette tâche si méritoire. Je les bénis de tout cœur."

Vivement touchés de ce nouveau témoignage de sympathie et d'encouragement, tous les amis de l'œuvre se feront un devoir d'affection et de gratitude de prier pour Sa Grandeur dont certainement les prières et les souffrances continuent d'attirer les bénédictions de Dieu sur le diocèse.

—o—

Le prince de Galles ira en Australie

Londres.—Le Prince de Galles a annoncé qu'il irait en Australie et en Nouvelle Zélande vers le mois de mars prochain, et que son voyage durerait environ sept mois. Cette déclaration n'a pas été sans susciter un vif intérêt.

Les commentaires au sujet du prochain voyage du Prince de Galles lui prédisent un grand succès. On répète ses propres paroles, à son retour du Canada: "Je me souviendrai toujours de mon beau voyage au Canada".

—o—

Ce que nous a coûté la guerre

On n'a jamais publié en détail les chiffres indiquant le coût de la guerre pour le Canada ni les fins pour lesquelles on avait fait des dépenses; ces chiffres et ces fins peuvent maintenant être donnés. Jusqu'à la fin de mars 1919, le Canada a dépensé pour la guerre la somme de $1,323,793,312. Depuis, pendant la présente année fiscale on a ajouté environ 250 millions.

Voici pour chaque année les dépenses de la guerre:

1914-15.	$ 60,750,476,01
1915-16.	166,197,755,47
1916-17.	306,488,814.63
1917-18.	343,836,801.98
1918-19.	446,519,464.48

Les trois plus gros articles naturellement, sont les salaires et les honoraires, soit au delà de 725 millions. Le maintien de l'armée en France a coûté 182 millions et demi. Les allocations aux parents ont coûté 105 millions.

Rappel des mesures de guerre

La loi fédérale de prohibition et diverses autres mesures de guerre cessent d'être en vigueur à partir du 1er janvier. — L'importation des liqueurs d'une province à l'autre, pour l'usage personnel, redevient permise. — Amnistie générale grâciant tous les coupables au point de vue de la loi militaire.

Ottawa.—Une proclamation du gouvernement rappelle, à partir du 1er janvier, la loi fédérale de prohibition et diverses autres mesures du temps de guerre. Les restrictions qui cesseront d'être en vigueur à cette date comprennent: les paris aux courses, l'importation, la manufacture et le commerce interprovincial des liqueurs alcooliques.

Les ordres en conseil qui continuent d'être en vigueur sont ceux concernant: le contrôle de la pulpe et du papier, le contrôle du charbon et du sucre, le commerce avec l'ennemi, l'exportation de l'or, la censure, etc.

L'effet du rappel de la mesure de prohibition de guerre sera de nous placer, comme précédemment, sous le régime des lois provinciales. Toutes les provinces, à l'exception de celle de Québec, où le vin et la bière peuvent se vendre légalement, interdisent la vente des liqueurs enivrantes. Cette interdiction demeure en vigueur. Ce qui est supprimé, c'est la mesure fédérale de guerre qui, depuis avril 1918, interdisait le transport des liqueurs d'une province dans l'autre, leur importation de l'extérieur et leur manufacture à domicile.

L'importation pour la vente dans une province où cette vente est interdite demeure illégale, mais il n'en est pas de même de l'importation pour l'usage personnel.

A la dernière session fédérale, une loi a été adoptée permettant à chaque province d'interdire toutes les importations sur son territoire. Il faut pour cela un referendum tenu à la requête de la législature provinciale. Tant que ce referendum n'aura pas eu lieu, nous revenons au régime d'avant les ordres en conseils, d'après lequel les liqueurs peuvent être importées d'une autre province pour l'usage personnel.

La proclamation du gouvernement contient en même temps une amnistie générale qui s'applique à toutes les personnes en contravention avec la loi militaire. Cette mesure libère de la prison une centaine de coupables et grâcie également tous les insoumis non encore appréhendés. Le ministère de la justice estime que le nombre de ces derniers s'élève à 20,000 environ.

M. Borden ne s'en va pas

Le premier ministre cède aux sollicitations de ses amis et ne démissionnera pas. — La composition du cabinet restera probablement la même. — Un exécutif anémié.

Ottawa.—On annonce maintenant que sir Robert Borden gardera le poste de premier ministre, mais prendra un repos prolongé pour rétablir sa santé.

Cette décision du chef du gouvernement a ramené le calme dans les milieux politiques. La situation devient même moins critique que précédemment, car l'on reconnaît que dans les circonstances actuelles M. Borden ne peut pas entreprendre grand' chose dans la voie de la réorganisation de son cabinet.

Il est probable que le ministère restera à peu près tel qu'il est. Aucun membre du cabinet, du moins, n'a signifié officiellement son intention de démissionner. A moins d'événements imprévus ou de maladie, ils resteront à leur poste pendant l'absence prolongée de M. Borden de la capitale.

Sir George Foster, comme doyen du conseil privé, sera appelé à prendre l'intérim de la présidence du conseil. Dans le cas où sa santé ne lui permettrait pas d'assumer cette lourde charge, le choix se ferait entre MM. Meighen, Calder et Doherty.

Si M. Borden s'était retiré définitivement, le parlement n'aurait pu être convoqué avant le printemps, mais étant donné la tournure que prennent les événements, il n'y a aucune raison pour que la session ne s'ouvre pas en février, comme il avait été décidé. Celle-ci sera forcément peu chargée. En l'absence du premier ministre, aucune décision finale ne sera prise, croit-on, au sujet d'un programme naval permanent. D'autre part, le budget ne contiendra aucun changement important dans le tarif, le temps n'ayant pas été jugé propice pour une révision générale.

Les unionistes espèrent que le gouvernement n'éprouvera pas une grande difficulté à garder sa majorité aux Communes à la prochaine session. Aucun parti ni aucun groupe, disent-ils, ne tiendra à précipiter une crise parlementaire entraînant la dissolution et des élections générales avant l'adoption de la nouvelle loi électorale fédérale, et même après probablement.

L'état de santé de M. Borden

"C'est un exécutif anémié, écrit M. Ernest Bilodeau, *presque paralysé*, que nous avons là, état de choses qui tient dans une certaine mesure à la santé un peu compromise de son chef. Il semble que la grande guerre ait fortement éprouvé les forces des deux hommes politiques qui gouvernent le continent nord-américain, M. Wilson et M. Borden. Le cas de ce dernier, en tout cas, est attribué directement au surmenage de ces dernières années, et on ne se remet pas d'un surmenage prolongé, à 65 ans passés, comme à la moitié de cet âge. Nous est avis que la prochaine session révèlera un premier ministre fatigué et changé. Bourreau de travail autrefois, ne se portant bien qu'au millieu des efforts et des difficultés, son tempérament aurait changé à ce point de vue, et lui rendrait aujourd'hui en repos nocturne ce qu'il accorde en somme de travail, état de santé peu compatible avec les devoirs exigeants auxquels ont à faire face la plupart des chefs d'Etat de nos jours. Combien de temps pourra durer encore la lutte entre le sentiment du devoir et les forces physiques? Il est à croire que M. Borden désirerait garder les rênes au moins jusqu'à la prochaine conférence impériale, qui doit être tenue en juin. Il reviendrait en se targuant d'avoir défendu le point de vue national et le principe de l'autonomie, et profiterait d'un regain de popularité espéré, soit pour aller au peuple, soit pour y envoyer son successeur, lequel serait choisi probablement par un caucus des parlementaires unionistes, députés et sénateurs."

—o—

Il y a, paraît-il, aux Etat-Unis, 328 journaux qui prêchent le bolchevisme et les doctrines ultra-révolutionnaires connexes. Cela ne présage rien de bon.

* * *

La petite vérole continue toujours à sévir à Toronto. Tout l'Ontario est maintenant en quarantaine par rapport à Montréal, où l'on exige la vaccination de tous les voyageurs qui arrivent de la province voisine.

Lettres au "Patriote"

La prohibition et le fermier

Monsieur le Directeur,

A propos d'un article, "Prohibition et tempérance", paru l'autre semaine dans votre journal, je désire m'entretenir quelques instants avec vous.

Le gouvernement va proposer une loi qui s'efforce de donner satisfaction aux deux côtés. Se rend-il compte d'abord que ce sont surtout les prohibitionnistes — ou soi-disant buveurs d'eau — qui ont leurs caves bien remplies, qu'ils boivent chez eux, et qu'en temps d'épidémie ils sont les premiers à recourir à l'alcool? Voilà les prohibitionnistes!

Que le gouvernement veuille donc bien réfléchir que le fermier, qui travaille tout l'été de douze à quinze heures par jour, a besoin de prendre de la nourriture et de la boisson en conséquence. Ce n'est pas un morceau de porc, quelques patates et une tasse de thé qui peuvent suffire pour supporter de telles fatigues. Pensez-vous qu'un fermier qui prend, le matin, une petite goutte d'alcool, soit pur soit dans une tasse de café, ou le soir, avant de se coucher bien fatigué, un peu d'alcool dans de l'eau chaude sucrée, nuit à sa santé? Pensez-vous qu'un fermier qui prendrait trois quarts de verre de vin à chaque repas, à la place du thé, s'en porterait plus mal?

Vous allez me répondre que la prohibition est faite pour combattre l'ivrognerie. Peut-être, mais les ivrognes n'ont jamais tant bu que depuis que le gouvernement a placé l'alcool entre les mains des docteurs et des pharmaciens. Les malades en consomment une très faible quantité, le reste est pour les ivrognes qui représentent les clients quotidiens.

L'alcool est d'une grande utilité au fermier, aussi bien pour lui que pour ses animaux en cas de maladie.

Je puis dire que ma femme, aujourd'hui âgée de 54 ans, après avoir été une forte travailleuse, était devenue très affaiblie et incapable de vaquer à ses occupations. J'avais réussi à la remettre sur pied grâce au vin. La prohibition est venue. Plus de vin! Il y a deux ans, j'ai supplié le docteur de m'en vendre une bouteille que j'ai payée le prix fabuleux de $3.75. Il aurait fallu que je vende ma ferme pour pouvoir continuer le traitement.

Croyez-vous que le gouvernement ne serait pas sage en laissant l'alcool libre à tout fermier qui fait valoir sa ferme?

Je vous laisse le loisir d'insérer cette lettre dans votre journal, mais croyez que je serais encore plus satisfait si vous en donniez connaissance à M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan.

Votre bien dévoué,

Un abonné du *Patriote*

On demande une terre à louer dans un centre catholique

Lang, Sask., 8 décembre 1919

Monsieur le Directeur,

C'est avec plaisir que je vous envoie le montant de mon abonnement au *Patriote*. Il me ferait grand plaisir de vous trouver de nouveaux abonnés, mais habitant un centre entièrement protestant où je suis le seul Canadien français, il m'est impossible d'y faire de la propagande en faveur de votre journal.

Je viens vous demander aujourd'hui un service. Je suis venu dans l'Ouest il y a quatre ans, avec ma femme et mes trois petites filles, âgées aujourd'hui de sept, huit et dix ans, pour y tenter fortune, comme tant d'autres qui montent de la province de Québec. Ne connaissant personne, je me suis placé chez le premier venu, dans un centre protestant. Voilà quatorze mois que le prêtre n'y est pas venu. L'église catholique la plus proche est à 21 milles d'ici et il m'est impossible d'y aller, pour la raison que je ne suis qu'à salaire. Je travaille depuis quatre ans pour le même patron. Je voudrais maintenant louer une terre d'une demi-section pour trois ou cinq ans, dans un centre catholique où j'aurais le bonheur de voir mes enfants s'instruire dans la religion catholique et surtout faire leur première communion. Si au bout de trois ou cinq ans je me trouve avoir assez d'argent, je pourrais m'acheter une terre, également dans un centre catholique.

Seriez-vous assez bons de vous intéresser à moi en me faisant savoir où je pourrais avoir une terre. Je serais en mesure, je crois, de payer mes chevaux et mes machines agricoles.

Bien à vous,

Dominique Boisvert

Lang, Sask.

Comment se conserve l'indépendance d'un journal

Le *Devoir* célébrera le 13 janvier prochain son dixième anniversaire de fondation. Quelles que soient les opinions politiques que l'on professe, il faut reconnaître que ce journal a accompli depuis dix ans une tâche gigantesque. Il a réalisé aussi ce que, à cette époque, le peuple n'osait presque plus espérer d'aucun journal ou d'aucun homme politique: une parfaite indépendance des partis et une entière fidélité à la cause franco-catholique qui resteront pour tous un exemple et une leçon.

M. Omer Héroux écrit à ce sujet:

"Ce journal, en dépit de lacunes, de défauts, d'erreurs que nous connaissons et déplorons autant que personne, est essentiellement une œuvre. Il a été fondé pour la défense, pour la propagande d'idées hautes, de nobles causes, des plus hautes et des plus nobles qui soient au monde. Il a été maintenu à coups de sacrifices. Sacrifices de temps et d'énergie, sacrifices d'argent aussi. Il s'est passé chez nous une chose rare en tout pays. Des hommes ont mis de l'argent dans une entreprise de publicité — de modestes offrandes souvent, des sommes considérables parfois — et n'ont exigé de leurs collaborateurs de plume que la fidélité au programme commun. Ils ont accepté comme condition essentielle l'absolue maîtrise intellectuelle, sur toute l'œuvre, du directeur qui en incarnait l'esprit; et ils ont scrupuleusement respecté leur parole, en dépit de tous les ennuis qui pouvaient en résulter pour eux. Cela est fort beau et, si les collaborateurs financiers de notre œuvre ont tenu, plus d'une fois, à rendre hommage au travail de la rédaction du *Devoir*, celle-ci ne saurait à son tour que les remercier profondément de l'appui qu'elle en a reçu. Appui plus que désintéressé — car, si le *Devoir* a réduit à néant les promesses de mort qu'on lui prodiguait avec une si généreuse abondance il y a huit, neuf ou dix ans, il n'a encore fait la fortune de personne.

"Ce n'est pas là-dessus que nous comptions d'ailleurs, ni les uns ni les autres. Ce que nous voulions, ce que nous voulons encore, c'est créer une arme puissante, qui serve efficacement les meilleurs intérêts de notre race. De bons juges ont bien voulu constater que notre rêve s'est en partie réalisé. On est généralement d'avis, croyons-nous, que notre action, au cours de ces dix années, s'est élevée, en même temps qu'elle prolongeait le rayon de son influence. Ce que nous voulons, ce que nous prions nos amis de nous aider à faire, c'est d'accentuer ce double progrès. Tous ensemble, nous entendons porter plus loin encore des paroles plus hautes."

La province de Québec dernier refuge de la civilisation au Canada

Québec.—Parlant au Canadian Club, Sir Andrew McPhail, de l'université McGill, et rédacteur du "McGill Magazine", a déclaré que le Canada ne peut être gouverné sans la province de Québec et que si l'esprit de cette province subsiste, elle restera le dernier refuge de la civilisation sur ce continent.

Québec, dit-il, est essentiellement conservateur. C'est la nature même des Canadiens français. Cet esprit leur est inculqué dans la famille et dans leur éducation religieuse. Québecois et Canadiens sont synonymes. Cette appellation ne saurait être plus juste. C'est un fait remarquable que l'esprit de cette province domine le Canada et que sans lui ce pays ne saurait être gouverné.

Le désaccord entre la province de Québec et la province d'Ontario est dû à la différence dans le système d'éducation. Les Canadiens français déplorent que l'Ontario ne les comprenne pas assez pendant que le peuple de cette province considère les Canadiens comme un peuple qui parle un patois. Le français que l'on parle, ici, déclare sir Andrew McPhail, est le même que celui que l'on parle en France tout comme on parle, ici, pratiquement le même anglais qu'en Angleterre.

La province de Québec a les meilleures fermes et les meilleurs fermiers du Canada. Elle ne dépend pas uniquement de l'industrie.

La plus grande richesse de cette province, c'est la Canadienne française. C'est elle qui a donné naissance à des millions de Canadiens. Dans cette province le mariage est un sacrement, il n'y a pas de divorce et la famille est sacrée.

Québec a toujours été conservateur même sous Mercier, Laurier et Gouin.

Il y a deux hommes, dit-il, qui peuvent sauver le pays et c'est sir Robert Borden et sir Lomer Gouin. Maintenant que sir Robert Borden doit se retirer à cause de l'état de sa santé, l'espoir de la nation repose dans la personne de sir Lomer Gouin.

Réfléchissons un peu

Y a-t-il eu une époque, dans l'histoire du monde où le peuple ait été plus abondamment pourvu de toutes les choses nécessaires à la vie? Y a-t-il eu un temps où les plaisirs de toutes sortes aient été placés plus à la portée de toutes les bourses? Avons-nous jamais vu un temps où les lieux de plaisirs aient plus été fréquentés, non seulement par les privilégiés, mais par le peuple des travailleurs?

Jamais!

Jamais aussi, n'a-t-on vu une époque plus tourmentée? Le monde a-t-il jamais manifesté un mécontentement plus profond?

N'est-ce pas là l'indice que le monde fait fausse route, qu'il s'est engagé dans une voie où il ne peut pas trouver le bonheur qui étanchera sa soif? Autrefois, on était moins riche, on avait moins de jouissances matérielles, mais on était plus heureux parce qu'on avait Dieu et qu'avec Dieu on est satisfait. Revenons à la connaissance et à l'amour de Dieu et les choses se rétabliront dans leur ordre normal.

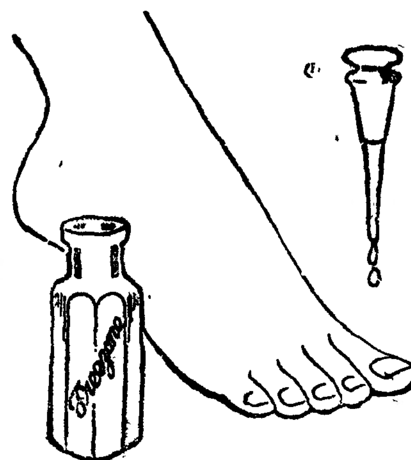
La plupart des crimes et des aveuglements que l'on ait à déplorer dans notre siècle si éclairé au point de vue matériel, proviennent du manque d'éducation religieuse.

La civilisation procède exclusivement de la religion. Supprimez le sentiment religieux, chez un peuple, éliminez les pensées élevées et l'idéal surnaturel qu'il inspire, tous les progrès, tous les raffinements de la science, toutes les merveilles de l'industrie, ne seront rien autre chose que des instruments plus ou moins perfectionnés pour satisfaire les instincts les plus brutaux de l'humanité. La dernière guerre en a donné une preuve assez tangible pour qu'il ne soit pas nécessaire de citer des faits et des exemples. C'est d'ailleurs une démonstration que nous avons tous les jours sous les yeux.

Pourquoi ces luttes de classes sans trêve et sans pitié, si ce n'est à cause de l'affaiblissement de l'idée surnaturelle alimentée par la religion? Pourquoi cette effervescence de toutes les passions et ces appels multipliés à la satisfaction de tous les instincts les plus vils, appels étalés sous les yeux dans les théâtres, dans les journaux, dans les livres, dans les rues, si ce n'est à cause de la disparition de la règle salutaire de la religion.

Retournons donc à la religion si nous voulons ramener l'ordre dans la société.

(*La Lumière*)







ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR ANNEE

La Session Provinciale

Le commerce des autos

Les députés en vacances. — Avant de se séparer, ils étudient les moyens de protéger les acheteurs d'automobiles. — Une industrie prospère en Saskatchewan.

(De notre correspondant spécial)
Régina, 19 décembre.

La Chambre s'est ajournée au [illegible] vendredi pour les vacances de Noël et du jour de l'an. [illegible] ses travaux le 7 [illegible]

[illegible] discussion intéressante a [illegible] du commerce des [illegible] à propos d'une motion de M. Garry (Yorkton) [illegible] marchands à tenir [illegible] de rechange des marques [illegible] vendent pendant une [illegible] après qu'ils ont [illegible] ces marques.

[illegible] des automobiles [illegible] Saskatchewan est estimé [illegible] millions et ces autos [illegible] sont vendus sans aucun [illegible] règlement. M. Garry [illegible] de se livrer au [illegible] des autos, une compagnie [illegible] à payer une licence [illegible] enregistrer au [illegible] gouvernement. Le prix [illegible] de rechange est souvent [illegible] et devrait être contrôlé. [illegible] de la carrosserie, un [illegible] pouvoir être monté, [illegible] de pièces [illegible] pour un prix équivalent [illegible] d'un automobile [illegible] devrait être fixé [illegible] de rechange; il ne [illegible] de 25 p.c. le [illegible] de l'automobile. Le [illegible] devrait aussi réglementer [illegible] de la vente [illegible] afin d'épargner du retard aux acheteurs.

A. J. Hindle (Willow Bunch), en secondant la motion, dit qu'il y a dans la province 99 marques différentes d'automobiles; il ajoute que 59,000 licences ont été émises cette année, que la dépense totale de gazoline pour les autos est estimée à trois millions par année et qu'il y a plus d'automobiles dans la Saskatchewan que dans l'Alberta et le Manitoba ensemble.

J. A. Smith (Pheasant Hills) attire l'attention du gouvernement sur la nécessité de protéger les acheteurs d'autos qui sont par la suite retirés du marché. Il demande que les pièces de rechange de ces autos soient tenues pendant une période de trois à cinq ans après que les autos ont cessé d'être fabriqués et vendus.

Le bill sera adopté définitivement après le jour de l'an.

En réponse à M. Bashford (Rosthern), l'hon. Turgeon dit que 148 mères de soldats morts reçoivent des pensions sous l'empire de la loi des pensions aux mères. Environ $36,000 seront dépensées à cette fin durant l'année fiscale 1919-20.

En réponse à une question de M. Bagshaw, le premier ministre déclare que le gouvernement étudie en ce moment la question de légiférer au sujet du problème des logements.

Un pays en détresse

M. Olivar Asselin a fait une [illegible] au cercle universitaire [illegible] Montréal, sur le voyage [illegible] en Irlande au printemps [illegible] Il a fourni d'intéressants [illegible] sur ce malheureux [illegible]

M. Asselin a vu les campagnes [illegible] Celles-là ont une apparence de prospérité; mais dans [illegible] insurrection a semé ses [illegible] Les statistiques sanitaires [illegible] que 20,000 familles [illegible] dans une seule [illegible] Des populations entières [illegible] On voit [illegible] femmes, [illegible] vieillards en haillons, [illegible] la messe nu-pieds, [illegible]

[illegible] situation des campagnards [illegible] Le paysan ir[illegible] des terrains qu'il [illegible] prix exorbitants, soit [illegible] quelle terre stérile [illegible] Il n'a pas l'assurance [illegible] Le propriétaire [illegible] Finalement [illegible] exploiteurs agricoles [illegible] des domaines [illegible] pauvre est réduit à la [illegible] M. Asselin a observé [illegible] les gens peu à peu se rallier [illegible] partis extrêmes. Les [illegible] ne se cachaient pas le caractère [illegible] de la situation et [illegible] frappant au temps de l'insurrection [illegible] était la disproportion [illegible] les moyens de répression et [illegible] des prétendus révoltés.

M. Asselin a terminé en disant [illegible] de ne pas se fier à [illegible] des dépêches sur l'Irlande [illegible] sont tendancieuses et [illegible] souvent mensongères. Il a [illegible] à ceux qui vont en Europe [illegible] en Irlande même, se [illegible] compte de ce qui se passe.

Pendant que M. Crerar organise [illegible] un nouveau parti [illegible] l'Ontario. La Citizen's [illegible] League décide de se constituer [illegible] parti distinct, de poser [illegible] candidatures, d'aider les partis [illegible] selon le cas, etc. La Citizen's Liberty League fait profession de défendre les droits des individus contre l'ingérence de l'Etat. Elle s'oppose particulièrement au régime de prohibition. [illegible] sommes curieux, se demande M. Heroux, de voir quelle attitude elle prendra à l'égard des pères de famille qui désirent décider eux-mêmes de la nourriture mentale qui sera donnée à leurs enfants.

* * *

Dans un ouvrage aussi original qu'intéressant intitulé "Au coeur de l'Amérique", un écrivain américain, M. Finley, s'attache à démontrer que les Français établis en Amérique, les frères gris, les robes noires, c'est-à-dire les récollets et les jésuites, les coureurs de bois, les colons de l'ouest ont eu une grande influence sur la formation de la nation américaine. [illegible] du caractère américain, [illegible] du caractère anglais, lui viennent, d'après M. Finley, des Français. Il conclut de là à l'influence civilisatrice de la France et lui fait un reconnaissant hommage de ce phénomène psychologique.

* * *

Il paraît que la question de Fiume est réglée par entente entre la Grande Bretagne, la France et l'Italie. D'Annunzio s'en revient à Rome et l'Italie garde la souveraineté de Fiume.

* * *

L'éducation à l'américaine est pleine de dangers. D'après des statistiques recueillies par la Travelers Aid Society plus de 68,000 jeunes filles ont disparu de leurs foyers aux Etats-Unis durant l'année qui vient de s'écouler.



Vendu par **Frank Kisbey,** Prince-Albert

Les Evénements

Mort du sénateur Landry

L'honorable sénateur Landry est mort samedi matin, à Québec, à l'âge de 75 ans et 11 mois. Depuis plusieurs mois son état était désespéré.

Né à Québec en 1846, il avait fait ses études au séminaire de Québec et à l'université Laval. Elu député de Montmagny à l'assemblée législative de Québec en 1875, député fédéral de la même circonscription de 1878 à 1887, il fut appelé au sénat en 1892. Il devint président de la haute assemblée en 1911 et démissionna en mai 1916, afin de se consacrer entièrement à l'Association canadienne française d'Education de l'Ontario, dont il était le président.

En cette qualité, il joua un rôle considérable dans la lutte scolaire de ses compatriotes de cette province. Il se dévoua corps et âme à cette œuvre et on le vit, à un âge avancé, parcourir les campagnes pour rallier les nôtres et les [illegible] en vue de la résistance. Le sénateur Landry restera comme l'un des plus valeureux défenseurs des droits de notre [illegible] pays.

o

Convention des Fermiers-Unis de l'Ontario

Toronto. — Deux mille cinq cents cultivateurs de toutes les parties de la province ont assisté à la convention des Fermiers-Unis de l'Ontario.

Le président Halbert, de retour du comté Ontario-Nord, où il a été récemment député, a été acclamé par la foule lorsqu'il a prononcé son discours de bienvenue. Il a rappelé que les Fermiers-Unis avaient élu leurs premiers officiers dans une chambre d'hôtel. Maintenant l'assemblée a lieu dans l'une des plus grandes salles de réunion de la province et encore reçoit-elle à peine tous les délégués.

Le secrétaire, J. J. Morrison, déclara qu'ils étaient 48,000 membres qui avaient payé leurs cotisations; il ajouta qu'ils étaient 23,000 membres de plus cette année et que 500 clubs avaient été fondés. Les Fermiers-Unis espèrent être 75,000 l'an prochain.

Plusieurs résolutions importantes ont été adoptées. L'une d'elles recommande les prêts à longs termes aux cultivateurs avec intérêt peu élevé et demande au gouvernement provincial une législation établissant de semblables crédits.

Une résolution de confiance à l'adresse de la Commission canadienne du blé n'a obtenu aucun appui.

R. W. Burnalby a été élu président de l'association succédant à R. Halbert. La présidente et la secrétaire des Fermières-Unies ont été élues au bureau des directeurs.

o

Sept nouveaux cardinaux

Rome.—Sept nouveaux cardinaux ont été nommés durant le consistoire secret tenu récemment, au cours duquel Sa Sainteté Benoît XV a prononcé une allocution.

Les nouveaux cardinaux sont les suivants: Mgr Valfre di Bouzo, ancien nonce à Vienne; Mgr Camassei, ancien patriarche de Jérusalem; Mgr Sili, vice-chamberlain de l'Eglise; Mgr Saldevila y Romero, archevêque de Saragosse; Mgr Kakowski, archevêque de Varsovie; Mgr Dalbor, archevêque de Posen. Sa Sainteté a annoncé la nomination de Mgr Bertram, archevêque de Breslau, réservé in petto depuis le Consistoire de 1916.

Le Pape a de plus annoncé les nominations d'évêques et d'archevêques faites par bref depuis le dernier Consistoire.

o

Lloyd George ira à Paris

Paris. — En commentant la conférence qui eut lieu à Londres, et à laquelle prirent part les premiers ministres Lloyd George et Clemenceau, l'*Echo de Paris* déclare qu'il est très probable que Lloyd George rende la visite à M. Clemenceau, en venant à Paris, avant la fin de l'année, afin de discuter de nouveau les questions du jour.

Le *Petit Parisien* annonce quasi officiellement que toutes les divergences d'opinion qui existaient entre la France et l'Angleterre ont été réglées au cours de cette dernière conférence de Londres, et qu'on en est venu à une entente au sujet de Constantinople et [illegible] de l'Asie Mineure.

Tentative d'assassinat contre lord French, gouverneur d'Irlande

Dublin. — Une tentative d'assassinat a été commise contre le vicomte French, gouverneur d'Irlande. Il se promenait en automobile à la campagne quand plusieurs coups de feu furent tirés sur lui par des hommes cachés dans un champ le long de la route. Le gouverneur n'a pas été atteint, mais un civil qui l'accompagnait a été tué et un policeman blessé. L'un des assaillants a été tué par les militaires de l'escorte.

o

Clemenceau s'est brisé une côte

Paris.—M. Clemenceau s'est brisé une côte à la suite d'une chute à bord du torpilleur "Téméraire", qui le transportait en Angleterre, pour la conférence des alliés. Un coup de mer violent le jeta contre l'armature du navire, mais, à Londres, il fit tout son travail sans se plaindre. En descendant du train de retour à Paris, il se rendit au ministère de la guerre et fit mander le docteur Tuffier qui constata le mal., Malgré tout, le "Tigre" termina ses travaux stoïquement, puis se rendit chez lui.

o

Fermetures de 4000 buvettes à Chicago

Chicago.—Des cinq mille buvettes de Chicago, quatre mille auront à fermer leurs portes le premier janvier prochain ou à changer de commerce. Telle est la déclaration faite par M. J. McCarthy, secrétaire de l'Association Protectrice des Marchands de Liqueurs de l'Illinois.

La décision de maintenir la prohibition du temps de guerre a vivement surpris les nombreux propriétaires de buvettes. La plupart de ces propriétaires, depuis le 1er juillet dernier, ont conservé leur licence et ont continué à ne vendre que des liqueurs douces, tout en gardant à leur emploi le même nombre de commis.

o

La Belgique ne veut plus de neutralité

Bruxelles.—D'après l'*Indépendance Belge*, le gouvernement de Belgique refuserait absolument de revenir à son état de neutralité. Le journal ajoute que des déclarations qui doivent être faites sur le sujet, par le premier ministre Delacroix, établiraient l'attitude du gouvernement.

o

Va-t-on établir un service de navigation aérienne

Une conférence aura lieu au commencement de la prochaine année pour décider si le gouvernement réalisera son programme de navigation aérienne et de quelle manière il l'appliquera.

D'après l'acte nommant le bureau d'Aviation du Canada, dont l'hon. A. L. Sifton est président, et le col. O. M. Biggar, vice-président, le bureau a reçu l'autorisation de réglementer le trafic aérien en Canada et de faire enquête sur les moyens d'appliquer à l'avantage du public la navigation aérienne.

Le Canada a déjà été divisé en quatre zones, sous la charge d'officiers aviateurs. Ce sont leurs opinions et le fruit de leurs enquêtes qu'ils mettront en commun à la conférence qui aura lieu au début de l'année. Le résultat logique et attendu de la conférence est l'établissement d'un service de malle et de voyageurs aérien.

o

La découverte a été faite par un Canadien

Les dépêches annonçaient ces jours derniers qu'une découverte étonnante équivalant rien moins qu'à la transmutation des métaux venait d'être faite par sir Ernest Rutherford, autrefois de l'université McGill et aujourd'hui professeur et directeur au Laboratoire de physique de l'Université de Manchester en Angleterre.

Il ne s'agit pas en l'espèce de la transmutation des métaux, rêve impossible des alchimistes, mais de la découverte d'un nouveau corps plus puissant que le radium. Or cet élément a été découvert il y a plus d'un mois par le docteur Roméo Leduc, de Marieville, P.Q.

"J'ai la preuve", déclare le docteur Leduc, "qu'il y a déjà longtemps, le métal et les autres préparations que j'avais envoyés au comité des recherches scientifiques et qui avaient aussi été expédiés au McGill ont pris le chemin de l'Angleterre et j'étais loin de croire que rendus là-bas, ces produits du travail d'un pauvre Canadien français allaient servir à l'affirmation que sir Ernest Rutherford avait fait la plus grande découverte qui ait été faite.

"Je tiens donc, aujourd'hui, à réaffirmer que la découverte qu'on attribue à sir Ernest Rutherford, je l'avais faite il y a déjà plusieurs semaines et si je réclame ainsi c'est tout simplement pour garder à notre race le crédit qui lui revient et la part de gloire à laquelle elle a droit."

o

Un ministre protestant se convertit en Chine

Le révédend Robert E. Wood, qui a passé 20 ans comme ministre épiscopalien à Wuchang, dans la province de Hou-pé, en Chine, a annoncé son intention de se convertir au catholicisme. Wuchang est un port fluvial prospère. Les protestants y ont fondé un couvent. Les épiscopaliens y ont quarante-quatre ministres, et quarante-six ministres d'autres dénominations protestantes desservent la population protestante. Wuchang est connue comme la résidence de quelques prêtres catholiques américains, dont le R. Sylvester Espelage, O.F.M. L'Eglise catholique a dans la province de Hou-pé 67 prêtres européens, la plupart des Franciscains italiens et belges. On compte deux prêtres américains, et un frère convers.

o

Le coût de la vie augmente toujours

Le coût de la vie, à New-York, en se basant sur 96 produits de première nécessité et d'après des chiffres fournis par Brandstreet's, a augmenté de 13.6 pour cent, au cours du dernier mois, et il est maintenant de 131 pour cent de plus qu'avant la guerre, soit jusqu'ici le plus haut pourcentage jamais connu.

o

L'unionisme condamné à mort

Calgary.—Le *Morning Albertan* écrit ce qui suit au sujet de la démission projeté du premier ministre:

"Que Sir Robert Borden démissionne ou non, qu'il soit remplacé par Sir Thomas White ou par M. Meighen, il importe peu. Le parti unioniste est destiné à ne pas durer longtemps, quel qu'en soit le chef. Le mouvement des Fermiers-Unis a gagné l'opinion publique et le parti unioniste, même avec l'appui du parlement, n'a pas la sympathie du peuple."

Lutte entre un aigle et un aéroplane

Le roi de l'air, sa majesté l'aigle, est décidé de défendre sa suprématie, et il l'a prouvé dernièrement en attaquant un aéroplane. La rencontre eut lieu au-dessus des Pyrénées, de bonne heure le matin. L'aviateur allait à une allure de 100 milles à l'heure, quand l'aigle s'élança sur lui.

"C'était comme s'il avait voulu me défier, raconte l'aviateur," cela me fit tout d'abord sourire, mais ce sourire disparut bien vite de mes lèvres quand je songeai qu'une collision entre l'oiseau géant et ma nacelle pourrait me projeter sur le sol avec résultat fatal.

"Il me suivait à une allure d'environ 90 milles à l'heure, et je dus ralentir la mienne pour me tenir plus à sa portée. L'atmosphère était tellement claire, qu'il m'était possible de distinguer chaque plume de l'oiseau. Nous avions l'air de deux vrais antagonistes.

"Soudainement l'aigle s'avisa de monter plus haut. Je le suivis pouce par pouce. Fatigué, et à bout de force, moi-même, je me décidai de fondre sur lui. L'oiseau déploya des efforts remarquables pour se retenir de tomber, mais les forces lui firent défaut. Ses ailes battirent très faiblement pendant quelques instants, et, comme un avion désemparé, il s'abattit sur le sol. Je le suivis, et je pus voir qu'il atterrissait, épuisé, à bout de forces, au pied d'une colline tout près d'un village."

La censure fonctionne d'une façon terriblement raide en Irlande. Depuis 1916 voilà pas moins de cinquante journaux qu'elle supprime et ce ne sont pas tous des journaux "sinn fein", à preuve le Freeman's Journal, *de Dublin, supprimé ces jours-ci, et qui était l'organe traditionnel du vieux parti parlementaire nationaliste.*

Que devient l'Eglise?

III

COMMENT TROUVER LA VRAIE EGLISE

Nous avons vu, dans les deux articles précédents, que, d'après la promesse de son Divin Fondateur, l'Eglise ne peut périr, à quelque tempête qu'elle soit exposée; mais, qu'au milieu des différentes sectes et confessions chrétiennes, une seule est la vraie Eglise du Christ; et qu'à celle-là seulement l'assistance divine et la durée ont été assurées. Les autres, n'étant que de petites congrégations, fondées, non par le Christ, mais par des hommes, doivent subir la destinée de toutes les œuvres humaines, et se dissoudre, après avoir duré plus ou moins longtemps.

Si donc on s'aperçoit qu'une Eglise menace ruine, et qu'on ne puisse trouver dans sa constitution aucun moyen lui permettant de se réformer elle-même, il est bien inutile qu'un homme, ou des hommes, essayent de la réformer par des moyens humains. Réformer l'Eglise est une œuvre aussi au-dessus des forces humaines que la fonder. Elle seule doit pouvoir se réformer, en se servant des moyens mis à sa disposition par son Divin Fondateur. Si elle manque de ces moyens, c'est qu'elle n'est pas la vraie Eglise. Alors, il n'y a qu'à quitter cette Eglise infirme, et à rechercher la vraie.

Pour la trouver, il faut évidemment avoir une connaissance exacte et précise de ce que doit être l'Eglise du Christ. Or, c'est précisément cette connaissance qui me semble faire défaut à la plupart des dénominations écrivains qui ont écrit sur le sujet dans le *Courier*. Ils nous parlent de l'Eglise, comme d'une entité abstraite et assez mal définie dans leurs esprits; ils en parlent, comme la généralité de nos contemporains parlent de la liberté, de l'humanité, de la justice, de la paix, de la science, du progrès, de la civilisation, de l'instruction; tous grands mots qu'on emploie à tort et à travers, sans prendre la peine de chercher à se rendre compte de ce qu'ils signifient au juste. Et ce qui est triste, de ce siècle et des deux précédents, qu'au milieu de leur ridicule prétention à une civilisation et à une éducation supérieures à celles des siècles passés, ils sont devenus si arriérés, qu'ils ne savent même plus parler. Car, se servir de mots sans savoir ce que ces mots signifient, ce n'est pas parler comme des hommes; c'est émettre des sons, comme des perroquets ou des phonographes.

Qu'est-ce donc, au juste, que l'Eglise? Elle est ce que le Christ l'a faite, et ce qu'Il a voulu qu'elle fût.

Par conséquent, il ne faut pas la confondre avec les églises, bâtiments matériels où se réunissent les fidèles pour prier; ni avec les docteurs de ces temples. Au moment où le Christ a fondé son Eglise, Il n'avait pas une pierre où reposer sa tête. Donc, l'existence de l'Eglise est indépendante des églises.

L'Eglise que le Christ a fondée est une *société* spirituelle, qu'Il a établie pour propager et garder intacte sa parole. Or, cette parole du Christ contient des vérités à croire, et une morale à pratiquer. Ce sont donc ces vérités et cette morale que l'Eglise a mission de conserver et de propager.

La première marque à laquelle on peut reconnaître l'Eglise du Christ, c'est qu'elle possède une *doctrine*, certaine, uniforme et invariable. Il ne lui a pas donné mission d'inventer cette doctrine, mais de la conserver et de la propager telle qu'elle l'avait reçue de Lui. Et c'est bien, puisqu'Il lui donnait mission d'enseigner toutes les nations, c'est qu'Il lui avait déjà donné la connaissance de ce qu'elle devait enseigner. On n'envoie pas un ignorant enseigner aux autres une science qu'il ignore: on commence par l'instruire lui-même d'abord.

L'Eglise a donc reçu du Christ sa doctrine toute faite; et elle n'a pas à la changer ni à la modifier; à y rien ajouter ni à en rien retrancher. Tout ce qu'elle peut et doit faire, c'est l'expliquer et la commenter, de manière à la mettre à la portée des savants aussi bien que des ignorants. Mais, malgré les variétés de forme que peut prendre cet enseignement, il doit rester substantiellement le même dans tous les temps et dans tous les lieux.

Donc, première marque servant à distinguer la vraie Eglise: une doctrine uniforme et invariable.

Or, si nous examinons les différentes confessions religieuses de nos jours, nous sommes obligés de constater que ce qui manque à la plupart d'entre elles, c'est justement une doctrine fixe et certaine. Je sais parfaitement ce qu'on *ne croit pas* dans chacune des confessions chrétiennes, mais, je serais bien incapable de dire ce qu'on *croit* dans la plupart d'entre elles. Et je suis persuadé que les chefs de ces églises (en admettant qu'il y ait des chefs) seraient aussi embarrassés que moi, s'il leur fallait rédiger un symbole des croyances admises sans contestation par tous leurs adhérents. De fait, ils l'ont essayé plusieurs fois, et n'ont jamais pu y réussir.

De guerre lasse, ils ont fini par reléguer les dogmes dans la catégorie des choses inutiles et dangereuses, prétendant faire consister la religion uniquement dans la pratique de la morale. Mais la morale est fondée sur le dogme chrétien d'où elle découle directement. Une morale qui n'est pas appuyée sur le dogme est aussi instable qu'un édifice sans fondement.

Je sais bien que, même dans ces Eglises sans dogmes, il y a des chrétiens qui pratiquent la morale chrétienne avec une perfection vraiment édifiante. Mais, tout ce qu'on peut dire de ces chrétiens, c'est qu'ils valent mieux que leurs Eglises. Il leur est d'ailleurs bien difficile de pratiquer la morale jusqu'au bout: survienne une tentation un peu forte, des circonstances particulièrement difficiles, et leur bonne morale sans appui ne dure pas longtemps, et ils ne savent où aller chercher force et réconfort dans leurs épreuves et leurs chagrins.

Aussi le peuple s'éloigne-t-il de plus en plus d'Eglises qui ne lui fournissent ni force ni consolation. La plupart des clergymen qui ont écrit dans le *Courier* constatent le fait de cette désertion de plus en plus générale, et tâchent d'y trouver des remèdes. Mais, un seul me semble avoir mis le doigt sur la plaie. C'est le Rév. Ribourg, quand il dit que l'Eglise a perdu le Christ et qu'elle doit le retrouver, et retrouver en même temps sa doctrine.

Mais si l'Eglise dont il parle est la vraie Eglise, comment a-t-elle pu perdre le Christ, qui a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles? Et, si cette Eglise, qui devait conserver la doctrine du Christ pour le peuple chrétien, l'a perdue elle-même, c'est donc qu'elle a manqué à sa mission et cessé d'être la vraie Eglise; et maintenant, où ira-t-elle chercher cette doctrine qu'elle a laissé perdre?

Car, si chaque membre de l'Eglise peut errer; si des peuples entiers peuvent perdre la foi; il faut, pour que la promesse du Christ ait son plein effet, qu'il y ait dans l'Eglise une partie dont la foi ne défaille jamais: c'est l'*autorité* que Notre-Seigneur y a constituée pour la conservation et la propagation de sa doctrine. L'existence de cette autorité évidente et incontestée, dans une Eglise, sera donc la marque très facile à reconnaître de la vérité de cette Eglise.

(A suivre à la page 6)

Souvenirs de Noël

Pourquoi, hélas! ne pouvons-nous rester toujours petits!... A mesure que sur le cadran de la vie l'aiguille avance, la réalité semble tuer à plaisir les émotions les plus douces et les plus innocentes. Chaque année, au retour des fêtes, malgré moi, la tristesse m'envahit en songeant aux bons Noëls de quand nous étions petits.

Noël! nous y pensions longtemps d'avance. "Dire qu'il ne reste plus que quinze jours, huit jours, deux jours!..." La veille de la messe de minuit, tout nous semblait changé; la neige n'était plus la neige et nos traîneaux se reposaient ce jour-là. Il existe une pieuse pratique qui veut que celui qui dit mille "*Ave*" depuis le coucher du soleil jusqu'à minuit obtient infailliblement trois grandes grâces au choix. Quelque esprit positif pourra rire de cette pratique, mais comme toutes les traditions léguées par nos pères, elle doit être mise au nombre des reliques d'une race.

Vers les quatre heures, maman nous avertissait: "Pensez à vos mille *Ave*, là, mes enfants". Aussitôt après le coucher du soleil, nous commencions avec ferveur, assis sur la première marche de l'escalier. Les cent ou deux cent premiers étaient récités avec attention. Puis nous accélérions doucement, petit à petit. Après les cinq cents, la course sur les grains du chapelet devenait effrénée, vertigineuse. Le linguiste le plus savant aurait eu peine à déchiffrer quelques mots, ça et là. Mais la sainte Vierge est bonne "Dame"; elle comprenait, cela nous suffisait...

Hélas! l'heure du coucher venue, il fallait monter. "Maman, il m'en reste trois cents, — il m'en reste deux cents, — il ne m'en reste plus que cent."

"C'est bon, répliquait maman, vous continuerez dans votre lit". Vous pouvez facilement imaginer ce qui arrivait. Le sommeil venait interrompre la série des *Ave*. Certes, nous y songions à onze heures et demie; mais allez donc dire des *Ave* en s'habillant et en se rendant à l'église. Une fois rendus à l'église, les lèvres ne remuaient plus. La vue de la crèche, les parures de l'autel, les variations à demi-voilées de l'orgue, nos esprits étaient trop absorbés par tout cela, et minuit sonnait sur notre défaite. Une année seulement je réussis à dire mes mille *Ave* bien comptés et j'obtins mes trois grandes grâces.

Et maintenant, riez sceptiques!...

Charles RENAUD.

La lettre de quatre sous en France

Paris.—On doit étudier à l'assemblée des directeurs des postes, présidée par M. Louis Deschamps, le projet d'élever le taux de la poste intérieure de 3 sous à quatre. On s'attend à ce que le projet soit accepté.

Les journaux américains devront réduire leur format

Washington.—Le comité parlementaire du département des Postes a demandé à tous les journaux du pays de réduire leur consommation de papier de dix pour cent pour la période de six mois, afin de parer à la crise actuelle, que le comité déclare devoir tuer les petits journaux.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

COCHIN, SASK.

Le [illegible] décembre une très agréable surprise a été faite au vétéran missionnaire du village, le Rév. Père Cochin, O.M.I. Quelques jours auparavant l'annonce d'une veillée de paniers étant affichée au Bureau de Poste pour le bénéfice de notre petite église, et devant avoir lieu le 10 décembre, et le vieux missionnaire se [illegible] quelle idée avaient ses gens d'organiser une soirée par une [illegible] s'annonçant si froide et [illegible] temps si peu propice à la [illegible]. Un vieux missionnaire qui a passé presque toute sa vie au [illegible] sauvages et dans les missions [illegible] pauvres, uniquement [illegible] bien à faire dans sa [illegible], oublie facilement la [illegible] de sa vie dont chacun [illegible] souvenir, et il ne [illegible] de ces soirées organisées [illegible] souvent organisées [illegible] la construction de [illegible] hier soir, à la date [illegible] patiemment l'arri[illegible], se demandant, si par [illegible] viendrait en grand [illegible] tout à coup il entend [illegible] on frappe à sa porte [illegible] M. Adolphe Lemay, l'or[illegible] complot, qui, à la tête [illegible] de nos bons catholiques [illegible] venaient faire essayer [illegible] vieux missionnaire un "capot" en fourrure et de [illegible]. Le vieux Père, sur[illegible] demande pourquoi?

[illegible] mon Père, dit M. Lemay, nous avons appris que le 8 décembre dernier était le soixante-troisième anniversaire de votre naissance, et nous avons pensé que cela vous ferait plaisir de vous faire un présent à cette occasion, et c'est aussi un très grand plaisir pour nous de vous montrer que nous n'oublions pas vos longues années d'apostolat dans ce pays".

En même temps, malgré un froid intense, arrivaient avec enthousiasme les dames et les jeunes filles du village et des environs portant chacune un joli panier rempli de toutes sortes de gâteaux et de friandises. Un bon nombre de jeunes gens avides de contribuer au succès de la soirée, arrivèrent aussi.

La vente de ces paniers rapporta la jolie somme de $81.00. Après la vente eut lieu le lunch où règna la gaieté la plus entraînante, et où les bons mots ne manquèrent pas non plus, surtout lorsque Mme A. Lemay se mettait de la partie avec ses réponses vives et très spirituelles.

Avant de terminer cette petite fête de famille, le Rév. Père Cochin après avoir remercié l'assistance, dit aux généreux donateurs que ce présent tout en réchauffant son corps, réchauffera aussi son coeur, car entre toutes les consolations qui réconfortent le coeur d'un vieux missionnaire, celle de se sentir aimé de ceux pour le salut de qui il sacrifie tous les instants de sa vie n'est pas la moindre.

DUMAS. SASK.,

— La soirée de paniers du 10 décembre au profit de l'église de Dumas a remporté un véritable succès. Malgré la mauvaise température, on était venu de 15 milles assister à cette soirée durant laquelle il y eut chant, musique et déclamations. La vente de paniers avec M. Trudelle comme encanteur a donné à l'église la jolie somme de $350.

—Mme A. Desmarteaux a été appelée à Winnipeg, auprès de sa mère mourante.

M. Aimé Carpentier, de Oak Lake, Man., est en promenade ici pour quelque temps.

M. le curé Bellemare, accompagné de M. les Commissaires, a fait dernièrement l'examen de l'école du village et a donné un excellent rapport.

—Notre dévouée institutrice, Mlle Perron doit partir prochainement pour la province de Québec où elle passera l'hiver.

BELLEGARDE, Sask.

Dans le soubassement de notre église, sous la direction de MM. Jules Georges, président, Alfred Gervais, vice-président et Francis Sylvestre, sec.-trés., avaient lieu, au profit de l'Eglise, une partie de cartes, une vente de paniers et une râfle de huit objets donnés par les paroissiens.

Depuis quelques jours on parlait de cette soirée avec enthousiasme et chacun se promettait d'être fidèle au rendez-vous. Malheureusement, un froid terrible — 35 degrés au-dessous de zéro — et les mauvais chemins furent cause que les trois-quarts des paroissiens furent obligés de briller par leur absence. Cependant cette soirée fut un vrai succès au point de vue de l'entrain qui y a régné et des recettes obtenues.

Jugez-en par vous-mêmes: Quatorze paniers vendus à l'enchère ont remporté $328.00; huit objets mis à la râfle, $409.50; la roue de fortune, tenue par O. Larocque, $30.00; jeux des anneaux, tenu par A. Sylvestre, $26; et le tir à la carabine, tenu par O. Poirier, $21.

De magnifiques prix avaient été donnés aux joueurs de cartes par MM. W. Merril et P. Hunter, marchands de Antler et Edmond Lartigan, marchand de Fry.

Le prix des dames fut gagné par Mme Alf. Gervais; celui des messieurs par M. Geo. Gervais et le prix de consolation (lequel pouvait consoler le plus exigeant des hommes) fut bel et bien gagné par M. Josué Guillaume et Mlle Léda Dubois.

Comme celle-ci ne connaissait pas la coupe aussi bien que l'autre elle eut moins de chance en détaillant, mais elle l'avait aussi gagné.

Le prix de tir à la carabine, don de M. Henri Howard, Fry, fut mérité par M. François Renard et enfin celui donné pour les râfles a été décerné à Mlle Odile Mahin.

Cette soirée fut intéressante sous tous rapports: conduite exemplaire enthousiasme complet et générosité extraordinaire.

75 ou 80 personnes ont pris part à cette réunion et le lendemain, après avoir compté les recettes obtenues, on constatait que cette soirée nous rapportait $923.75.

N'est-ce pas un vrai succès?

CANTAL, Sask.

Notre retraite du 23 novembre au 1er décembre qui a été prêchée par le Rév. Père Poulet, O.M.I., a été un grand succès. La renommée du Rév. Père n'est plus à faire, partout où il a passé il a remporté le même succès. C'est du fond du coeur que nous disons: "merci" au bon Père qui a si bien su toucher les coeurs par ses bonnes paroles. Le résultat de la retraite a été au-delà de toutes les espérances.

— Un magnifique concert a eu lieu le 9 décembre au profit de notre église. Bien qu'il faisait un froid sibérien, il y avait à peu près de quatre-vingts personnes: il y avait des gens de fort loin.

Voici le programme:

1.—"L'Auberge du Numéro Trois", en un acte.

PERSONNAGES

Tibaut, M. Johny Gauthier; Charlot, M. Albert Boutin; Jean Rouleau, M. Joachim Ménard; Moricaud, M. Cyprien Bertholet.

2.—"L'Hôtellerie du Lapin Sauté", en trois actes.

PERSONNAGES

Dame Topinambour, Mlle Gabrielle Houde; Giroflée, Muscadelle, Vinaigrette, Moutardine, ses petites servantes, par Mlles Florida Gauthier, Eugénie Laurent, Alice Boutin, Alice Gagné; Mère La Piquette, Mlle Irène Cruywels; Milady Episcott, Mlle Blanche Collin; Clara, Barbara, Victoria, ses filles, par Mlles Marie Gervais, Alice Gervais, Lucienne Lemieux.

3.— "Oh! les vilaines bêtes!" par M. Alyre Boutin.

4.—"Pierrot chantant Bonsoir Madame Lune" par M. Alcide Boutin.

5.—"J'vas l'dire à maman" par M. Joachim Ménard.

6.—"La Veillée" par François Coppée, récitée par Mlle Blanche Collin.

Tous les rôles furent remplis à la perfection, bref c'était on ne peut mieux réussi. Le concert qui fut suivi d'une vente de paniers a rapporté la somme de $123.00 Il y eu aussi rafle d'un couvre-pied, gagné par Mlle Eugénie Laurent; une chaise gagnée par M. Eugène Lemieux; une caisse de pommes gagnée par M. Arthur Petit. Après la vente des paniers il y eu plusieurs chansons qui furent bien goûtées des spectateurs. Avant de se quitter à une heure avancée de la nuit, M. le curé Nadeau a remercié les organisateurs du concert et tous ceux qui avaient prêté leur concours pour cette soirée si récréative. Tout le monde s'est séparé enchanté de la soirée en se promettant bien de revenir en plus grand nombre une autre fois.

RASSDON, Sask.

Notre maître de poste, M. M. J. Gareau, nous est revenu d'une promenade à Bellevue chez des parents, dont plusieurs qu'il n'avait pas vus depuis plus de trente ans. Là nous nous croirions en pleine province de Québec. Nous n'entendons parler que le français. Tous les gens de la paroisse de Bellevue sont heureux de leur sort. Presque tous sont riches et vivent en bonne harmonie.

Dimanche, le 1er décembre nous étions réunis chez M. Azarie Gareau au delà de 50 personnes, tous Canadiens-français.

M. M. J. Gareau a vendu sa terre ici à Rassdon, et il se propose d'aller se fixer avec sa nombreuse famille dans un centre français et catholique afin que ses enfants reçoivent une éducation saine. Il dit que dans le coin de "jaunes" où il est à Rassdon, un Canadien catholique ne vit pas, il ne fait qu'exister en attendant mieux. Si quelques-uns avaient 50 à 60 acres de terre à vendre dans un centre français, près d'un village et d'une école catholique, ils feraient bien de s'adresser au maître de poste de Rassdon, Sask.

Le nouveau propriétaire de la terre de M. J. Gareau est M. S. U. Bousquet, récemment arrivé.

Sa carrière politique n'a pas été longue

Le capitaine Verniers ne pourra pas se vanter d'une longue carrière politique en France. Il a été député pendant quarante-huit heures.

Verniers est un ancien valet de chambre. Il s'est distingué dans l'armée. Il a été promu sous-lieutenant, puis lieutenant. Il a été décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur pour ses exploits militaires. Lors des élections à la Chambre française en octobre dernier il s'est présenté comme candidat de Lille à la demande de l'organisation radicale de cette circonscription. Il a signé son nom: capitaine Verniers quoiqu'il ne fût que lieutenant. Il ne prit pas part à la campagne parce qu'il était convalescent à l'hôpital. Il a été élu député de Lille par une grosse majorité, le 16 novembre. Le 6 décembre, le conseil de guerre a condamné le capitaine Verniers à deux ans de prison pour avoir détourné 18,000 francs des fonds de son régiment. Il devait entrer à la Chambre le 8 décembre. Les fonctionnaires de l'Etat qui connaissaient son dossier ont fait observer à Verniers qu'il serait mieux de démissionner comme député. Il commencera son terme de prison dès que ses blessures seront guéries.

QUE DEVIENT L'EGLISE?

(Suite de la page 5)

Ce n'est point, en effet, à la multitude des fidèles que le Christ a confié la garde de sa doctrine; c'est aux apôtres et à leurs successeurs, auxquels Il a dit: "Allez, enseignez les nations" Et, pour qu'on ne suppose pas que cela doit s'entendre de la seule prédication aux nations encore infidèles, Saint Paul précise, en commandant aux prédicateurs de l'Evangile de "Corriger et de reprendre..." ceux qui ont déjà embrassé la foi. Toutes expressions qui supposent dans l'Eglise une autorité qui a droit d'enseigner et de commander, et une multitude qui doit obéir et accepter l'enseignement à elle donné.

Sans cette autorité, l'Eglise serait une institution parfaitement inutile. En effet, combien trouve-t-on d'hommes de bonne volonté, qui ne savent ni ce qu'ils doivent croire sur certains points importants de la religion, ni comment ils doivent se conduire dans telle ou telle circonstance donnée? Notre-Seigneur a justement institué son Eglise pour qu'elle leur enseigne ce qu'il faut croire et pour qu'elle les dirige dans leur conduite. Mais, comment le fera-t-elle, si elle ne possède une autorité bien déterminée, à laquelle on puisse toujours s'adresser pour en recevoir lumières et conseils?

Et cette autorité, pour être efficace, doit nécessairement être infaillible; c'est-à-dire, qu'elle ne doit pas pouvoir se tromper sur ce qui fait l'objet de son enseignement. L'Eglise a, en effet, pour mission d'amener la certitude dans les esprits au sujet des vérités religieuses. Mais, quelle certitude peut bien m'apporter une autorité qui peut se tromper aussi bien que moi? Si l'élève ne croit pas que son maître possède parfaitement la science qu'il lui enseigne, quelle confiance aura-t-il dans les leçons que ce maître lui donne?

UN SAUVAGE.

L'homme est tel que son amour.
Amiel.

Aimer, c'est trouver dans la félicité d'autrui sa propre félicité. Leibnitz.

Informations Agricoles

Les portées d'automne et ce qu'elles valent

[illegible] fermes expérimentales) [illegible] d'automne, et surtout [illegible] de fin automne, sont-[illegible] avantageuses? [illegible] une question qui suscite [illegible] beaucoup de discussion. [illegible] met bas au 1er mai, [illegible] sa portée six semaines [illegible] saillie quelques [illegible] deuxième portée [illegible] aux premiers [illegible] si l'on pouvait [illegible] pour lui faire mettre [illegible] portée un peu [illegible] la deuxième viendrait au [illegible] ou en septembre, [illegible] préférable. Pendant [illegible] doit naturellement [illegible] meilleurs soins; [illegible] de trèfle, plus [illegible] de navette avec [illegible] de l'eau où [illegible] de temps à [illegible] applications d'huile [illegible] une légère ration [illegible] plus ou moins [illegible] riche ou donnés [illegible] souvent, suivant [illegible] pacages où la [illegible] si la truie qui a [illegible] sa première [illegible] ces bons soins, [illegible] sa deuxième [illegible] — les gorets [illegible], petits, faibles [illegible]. De même, si [illegible] première portée [illegible] est très maigre [illegible] la fait saillir, [illegible] ne sera pas [illegible] que soient les [illegible] aura été l'objet.

[illegible] d'une bonne portée [illegible] peut donner la [illegible] dépend de la fi- [illegible] on aura observé [illegible] règles essentielles: [illegible] truie que lorsqu'[illegible] pris ses forces; [illegible] pour cela retarder [illegible] de la deuxième [illegible] donner une attention [illegible] l'été.

[illegible], le goret d'automne [illegible] de toute l'aide [illegible] donner; le moindre [illegible] peut lui être fatal. [illegible] sans échecs, con- [illegible] l'hiver un bon [illegible] de porcelets de septembre [illegible], celui-là est un [illegible] pores. En effet, [illegible] difficile; donnez à [illegible] des logements [illegible] rabougrissent, de- [illegible] bossus, contractés [illegible] et crèvent [illegible] et fait souffrir [illegible]. Donnez- [illegible] un logement [illegible] tout aussi [illegible] pis: ils s'entassent [illegible] fumant où se [illegible] dans la paille [illegible] pas de créature [illegible] plus pitoyable en [illegible] goret d'automne.

[illegible] donc faire? Il [illegible] bon remède soit [illegible] d'automne en [illegible] comme on [illegible] reproducteurs, [illegible] modifications. [illegible] la truie l'usage [illegible] ouvert, dans un [illegible] a bâti une couche [illegible] couverte de paille [illegible] d'une abondante [illegible] si elle a à sa disposition [illegible] où elle puisse [illegible] ses petits jusqu'[illegible] soient sevrés, [illegible] graduellement [illegible]. L'essentiel est [illegible] soit sèche, et il [illegible] point de rhumes [illegible] a eu soin de [illegible] disposition, vers la [illegible] une trémie [illegible] automatique) et une [illegible] dans un coin [illegible] réservé, ils ne souffrent [illegible] au moment [illegible] peut les tenir [illegible] la trémie en leur [illegible] cuvée chaude tous [illegible] provision de for- [illegible] et de charbon de [illegible] que nous avons [illegible] ces deux dernières [illegible] a convaincus que [illegible] le plus sûr de [illegible] est moins homogène [illegible] tous les autres. [illegible] l'exercice dans [illegible] de la trémie qui [illegible] de la nourriture [illegible] les trois grands facteurs.

[illegible] d'une moulée [illegible] fibres!—Voici [illegible] pour les porcs [illegible]: deux parties [illegible] à une partie [illegible] d'avoine, deux parties [illegible], une partie [illegible], dix pour [illegible] de lin. Vers l'âge de quatre mois, on peut y ajouter des criblures d'élévateur, si elles sont de bonne qualité, et vers la fin de l'engraissement, *largement augmenter la quantité de maïs.* Le lait, sous une forme ou sous une autre, est le meilleur aliment de tous. Faute de lait on peut donner du *sang desséché* dans une boite ou dans une petite trémie. Le foin de trèfle ou de luzerne, donné dans un petit râtelier, *sera très apprécié.* C'est un aliment bon marché pour l'hiver et que l'on oublie trop souvent. Enfin, n'oubliez pas les cendres, le charbon de bois, le gazon, la terre etc., *tous indispensables.* Ces porcs devraient être prêts à vendre en avril ou en mai, quand la demande est généralement bonne.

Trop de cultivateurs, il faut le reconnaître, perdent de l'argent sur leurs portées d'automne. Ils peuvent cependant très bien y trouver un *bénéfice* sans réduire le moindrement les chances de succès de la portée de printemps, qui est l'effort principal de la truie. *Il suffit d'accoupler judicieusement la truie,* d'en prendre un bon soin en été, et de la loger, elle et sa portée, à la fin de l'automne et en hiver, de la façon que nous venons de dire.

G. B. ROTHWELL,
Eleveur suppléant du Dominion.

—o—

Des moutons sur toutes les fermes

La culture du grain sera toujours sans doute l'industrie principale des fermes de l'Ouest, mais le jour n'est pas éloigné où celle du blé *cessera peut-être d'être avantageuse.* Il est vrai que les sols de l'Ouest ont produit de merveilleuses récoltes dans le passé, qu'ils continueront peut-être à le faire encore bien des années, mais la culture continue, sans application de fumier ou d'humus épuise inévitablement à la longue le sol le plus riche. Déjà plus d'une ferme de l'Ouest se ressent des effets de ce système, et ces fermes ne pourront être remises sur *un pied avantageux qu'au moyen* d'un système d'exploitation comportant l'emploi et l'élevage du bétail. *L'assolement systématique des récoltes, l'élevage du bétail, le retour du fumier au sol, voilà un système d'exploitation aussi sain en pratique qu'en théorie.* Il faut cultiver du foin et le vendre sous forme d'animaux gras; c'est la seule méthode qui rapporte. Or il n'existe pas de meilleur moyen d'utiliser les gros fourrages de la ferme que de les donner aux moutons.

L'état suivant, extrait des registres de la station, nous servira d'exemple: au *commencement de* l'année fiscale, 1er avril 1918, nous avions sur cette ferme 78 moutons; il y en avait 91 à la fin de l'année; nous pouvons donc ne pas tenir compte du nombre au commencement et à la fin. Au cours de cette période nous avons *vendu 789 livres de laine à 61½ centins,* soit $485.23; la vente des agneaux a rapporté $388,07, la vente des moutons réformés $432.00, soit un total de $1,305.30. Les moutons ont reçu pendant l'année de la taille, des pesats de pois et de fèves, et d'autres fourrages, de *sorte* que les frais *réels sur ces moutons* ne se sont montés qu'à $143.50. On voit par là que l'industrie ovine est lucrative sur cette ferme.

Les mauvaises herbes *se montrent* aujourd'hui très gênantes dans l'Ouest. *Comme destructeurs de mauvaises herbes, les moutons n'ont pas d'égaux pourvu qu'ils soient assez nombreux.* Ils engraissent sur les mauvaises herbes vertes. En fait, ils les préfèrent à certaines sortes de foins.

Un autre avantage en faveur des moutons, c'est qu'ils n'exigent pas de bâtiment coûteux. Sous sa toison épaisse le mouton peut résister aux grands *froids, tant que* sa laine reste sèche, il ne souffre pas de la température. C'est pourquoi leur élevage convient tout spécialement à l'Ouest. Ce sont les derniers animaux que l'on rentre en automne et les premiers qui vont au pacage au printemps.

Autrefois les bas prix de la laine *et de la viande* n'encourageaient guère les éleveurs, mais tout a changé aujourd'hui. La demande de laine et de viande est plus grande que l'offre, les prix ont doublé, et d'ici à longtemps ils resteront sans doute élevés. Ce double rendement du troupeau de la ferme est à la fois rapide et sûr.

Sur bien des fermes de l'Ouest il n'est pas facile de se procurer de la viande en été; le cercle de boucherie a jusqu'ici en certain point résolu ce problème, mais très souvent il est encore impossible de trouver de la bonne viande au moment où l'on en a besoin. Si l'on a des moutons sur la ferme, on peut abattre un agneau et l'utiliser *à la maison,* et le problème est résolu.

L'idée des clôtures effraie beaucoup de cultivateurs. Il est vrai que *les moutons exigent une bonne clôture pour prévenir les vagabondages.* Mais l'adoption d'un *assolement, si nécessaire* sur la ferme bien exploitée, *exige* des *champs plus petits,* et si ces champs sont bien clôturés on peut y tenir les moutons. Le danger des loups, sans encore être *négligeable,* diminue *constamment:* celui des chiens est sous contrôle.

Nous croyons réellement que l'élevage des moutons est aujourd'hui l'une des branches les plus *avantageuses de l'exploitation animale et qui n'exige pas plus de travail que les autres.* Les abris sont nécessaires, car les moutons *souffrent beaucoup de la chaleur: l'eau propre est indispensable* en tout temps, de même que le sel: avec toutes ces choses et un bon *pacage, le succès devrait être assuré.*

PRINCE-ALBERT

La Messe de Minuit

La messe de minuit sera célébrée avec grande solennité à la cathédrale. Elle commencera à 11 h. 45 mercredi soir.

Le choeur de chant, sous la direction de Mme J. E. Morrier, exécutera la messe en ré de Peters. L'orchestre [illegible] Creigh accompagnera les chanteurs.

[illegible] sera tenu par Mme G. Car-[illegible]

Les principaux solistes seront Mme [illegible] Murray, Mlle S. Blouin, MM. A. E. [illegible] P. Harvey, J. A. Fortin, J. [illegible] G. Carrier. Ce dernier [illegible] "Minuit chrétiens"

[illegible] de Noël, il y aura trois [illegible] messes, à neuf heures, dix [illegible] demie et onze heures. A [illegible] l'absence de Mgr Pascal, il [illegible] pas de grand'messe solen-[illegible] jour-là. La bénédiction du [illegible] sera donnée à la fin [illegible] messe.

Le bazar paroissial

[illegible] paroissial organisé par [illegible] de Cantel a obtenu un beau [illegible] Nombreux ont été les visi-[illegible] les deux jours qu'a du-[illegible] Plusieurs objets offerts [illegible] personnes ont été [illegible] loterie. Les recettes géné-[illegible] sont élevées à $1,000 envi-[illegible]

Les dames organisatrices ont droit [illegible] félicitations pour le succès qui [illegible] couronné leurs efforts. Mais il [illegible] de mentionner tout spécia-[illegible] le travail des deux candidates. Mlle Prince, institutrice, et Mlle Mc-[illegible], principale à l'école séparée, [illegible] recueilli à elles seules près de [illegible] Mlle Prince est venu en tête [illegible] tandis que Mlle McDo-[illegible] à son actif $234.00. Les deux concurrentes ont eu comme prix chacune $20.00 en or et une douzaine de photographies offertes par A. E. Cross.

A l'Académie de Sion

Lundi dernier, à l'occasion des vacances de Noël, 98 médailles de la paix ont été présentées aux élèves par les Filles de l'Empire. Les élèves des classes enfantines exécutèrent un charmant programme de chant et d'exercices chorégraphiques qui fut très goûté de l'assistance. La Révérende Mère Supérieure remercia chaleureusement les Filles de l'Empire pour l'intérêt qu'elles manifestaient en faveur des élèves de l'institution.

--M. Arthur St-Hilaire, de St-Isidore de Bellevue, est parti vendredi dernier pour St-Paul, Min. Il sera environ deux mois dans son voyage.

Directeurs de la Cie la Bonne Presse, Ltée.

A l'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie La Bonne Presse Ltée, éditrice du *Patriote de l'Ouest*, tenue à Prince-Albert, mercredi 17 décembre, le bureau de direction sortant de charge a été réélu: MM. J. E. Morrier, président; Raymond Denis, vice-président; H.-E. Noël, secrétaire; M. l'abbé P. E. Myre, M. l'abbé A. L. Lebel, MM. Dr A. Montreuil, Dr M. Lavoie. Une autre assemblée sera tenue au cours du mois de janvier pour la présentation du rapport financier qui n'avait pu être définitivement préparé à temps.

Vingt-cinq morts dans une collision de chemin de fer

Un terrible accident de chemin de fer a eu lieu samedi à Onawa, Maine, sur le Pacifique Canadien. Un train spécial qui transportait les passagers d'entrepont de l'"Empress of France", venant de Saint-Jean, N.B., a fait collision avec un train de marchandises. Vingt-cinq personnes ont été tuées ou brûlées à mort et une quarantaine blessées. Tous les voyageurs venaient dans l'Ouest; onze des victimes sont de la Saskatchewan, dont quatre parmi les morts.

Vingt-quatre fermiers de Wakaw impliqués dans une affaire d'escroquerie d'assurance

La police provinciale de la Saskatchewan, après neuf mois de recherches actives, vient enfin d'arrêter, à Canora, Alex. Shtyk, acheteur pour la "Progressive Farmers Co.", de Wakaw.

Le 27 mars dernier, l'élévateur de la compagnie brûlait de fond en comble d'une façon mystérieuse et celle-ci réclamait l'assurance pour 16,000 minots de blé qu'elle prétendait avoir perdu. Sur examen des livres, on découvrit une fraude et l'arrêt de Shtyk fut décidé, mais il avait disparu.

Celui-ci est accusé d'avoir prêté de l'argent à des fermiers en émettant des chèques pour lesquels aucun grain n'avait été entré à l'élévateur. Le montant de cette escroquerie s'élève à environ $20,000. Vingt-quatre fermiers du district ont été arrêtés pour complicité dans cette affaire.

Pas de signature avant 1920

Paris.—On considère, dans les cercles officiels français, que l'échange des ratifications du traité de paix avant la fin de l'année est impossible. Le chef de la délégation allemande annonce que lui et ses collègues sont obligés de retourner à Berlin afin de consulter le gouvernement au sujet de la dernière communication des Alliés.

Pure comme l'eau des ruisseaux

M. l'abbé Groulx a fait une étude approfondie des origines de la race canadienne-française et il a déjà donné quelques conférences sur ce sujet intéressant. M. Ernest Bilodeau, qui assistait à l'une de ces conférences à Ottawa, résume ainsi une partie de ce beau travail:

"Alors qu'en d'autre pays, autrefois et de nos jours, l'époque des débuts d'un établissement n'est que trop souvent marqué de déréglements, pas de désordres au berceau de la colonie du Saint-Laurent, pas de naissances extra-familiales: deux cas seulement en un demi-siècle, si nous avons bonne mémoire, et quant aux aventures sentimentales de mauvais aloi, elles sont réprimées avec une telle sévérité par l'Eglise et par l'Etat que c'est vraiment à en chasser toute velléité chez les jeunesses ou chez les attardés, s'il s'en trouvait. Exemple, le cas d'une femme de Lorette, qui dut passer un hiver à n'assister à la messe qu'en arrière de l'église, un cierge allumé à la main, avant de pouvoir être de nouveau admise à la participation des sacrements, tandis qu'un couple coupable, peu de temps avant la grande guerre de 1759, fut tenu de s'accuser publiquement et de demander pardon à l'assemblée des fidèles pour le mauvais exemple donné. Il n'y a pas moyen de s'attacher au mal dans des conditions pareilles, et les autres durent se le tenir pour dit. Aussi pouvons-nous remonter avec confiance à la source de nos hérédités: elle est pure comme l'eau des premiers ruisseaux canadiens.

Le 11 octobre dernier, avait lieu à Vilna, en Pologne, la réouverture solennelle de l'université, ancienne école des Jésuites, érigée en université en 1578 et qui avait compté jusqu'à mille élèves. Cette université sécularisée lors de la suppression de l'ordre des Jésuites avait, dans la suite, été supprimée par le gouvernement russe lors du premier soulèvement polonais. Elle vient d'être restaurées par la République polonaise.

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.92
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.84
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
AVOINE	$0.90
ORGE	$1.25
FOIN, non pressé	$16.00 à $18.00
MOULEE, 100 livres	2.60
SON, 100 livres	$2.25
BEURRE, la livre	60c
ŒUFS, la douz.	65 à 75c
POMMES DE TERRE	$1.50 à $1.75
POULET, la livre	25 à 28c
PORC, la livre	23c
BŒUF, la livre	13c
MOUTON, la livre	20c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. Burns & Co.)

Bouvillons de choix	9 à 10
De boucherie	7 à 8
Génisses	5 à 8½
Vaches	4 à 8
Communs	4 à 5
Conserve	3½ à 4½
Bœufs	4 à 7½
Taureaux	4 à 6
Veaux	5 à 8½
MOUTONS	
Béliers	9 à 10
Brebis	7 à 8½
Agneaux	10 à 12

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 11.00 à 12.00; bons, 9.50 à 10.00; moyens, 6.50 à 7.50.

Génisses de boucherie, de choix, 10.00 à 10.50; assez bonnes, 9 à 9.50. Vaches de boucherie, de choix, 9 à 9.50; assez bonnes, 8 à 9; moyennes, 5.50 à 6.50; conserve, 4.50 à 5.00; vaches laitières, $75.00 à $100.

A engraisser, 9.00 à 10.00; bons, 8.00 à 9.00; assez bons, 6.00 à 7.00.

Taureaux, de choix, 5.50 à 6.00; bons, 5.00 à 5.50; communs, 4.50 à 5.00.

Bœufs, de choix, 7 à 8; assez bons, 6 à 7; moyens, 5 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Veaux légers de choix, 7.50 à 8; pesants de choix, 6.50 à 7.50.

Moutons, de choix, 8.00 à 8.50; agneaux de choix, 12 à 13; brebis de choix, 8.50 à 9.00.

Porcs de choix, 15.50; pesants, 12.50 à 13.50; truies, 11.50; verrats, 11.00; légers, 13.50 à 14.00.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

LIN—No. 1 N.W.C., 1.91¾; 2 C.W. 1.87¾; 3 C.W. 1.51¾.

SEIGLE—2 C.W., $1.77.

AVOINE—No. 2 C.W. 92⅜; 3 C.W. 87⅞; 1 fourrage 87⅞; 2 fourrage 83⅞.

ORGE—No. 3 C.W. 118; 4 C.W. 113.

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR AN

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre Insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

ON DEMANDE encore 200 hommes pour la Prince Albert Lumber Co., au Pas. Bons salaires. Couvertures fournies gratuitement. Transport au chantier en auto. S'adresser au bureau de placement du gouvernement le plus proche. Taux spécial de chemin de fer. H. J. Weinrich, 69, rue de la rivière ouest, Prince-Albert, Sask. 41—43

Vous remerciant de votre encouragement en 1919 nous vous souhaitons joyeux Noël et bonne, heureuse et prospère Année.
Cour à bois Coté
Montmartre.

ON DESIRE ACHETER pour argent comptant 50 ou 60 acres de terre en Saskatchewan ou Manitoba. On demande de préférence un centre canadien français catholique où se trouve un couvent. Adressez toutes informations à MAITRE DE POSTE, Rassdon, Sask. 42—44

REMERCIEMENTS à la Ste-Vierge et à Sœur Thérèse de l'enfant Jésus, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. 42—43 p



ON DEMANDE une institutrice possédant un certificat de troisième classe, Saskatchewan, pour enseigner le francais et l'anglais. S'adresser à J. I. Brulé, sec.-trés., Emilebury Sct. Dist. No. 3421. 41-42

TERRE A VENDRE—Dans un centre français, à un demi-mille de l'école et de l'église. Roulant compris, ainsi que quatre chevaux et onze bêtes à cornes. S'adresser à HERMAN LA HAYE, Boîte 248, Prince-Albert. 42—44 p.

MIEL A VENDRE, 30 sous la livre, en chaudières de 10 livres.
MAISON SAINT-JOSEPH,
30—44 Otterburne, Man.

INSTITUTRICE Canadienne-française ayant de l'expérience dans trois provinces désire position immédiate. S'adresser au Gérant du *Patriote*. 39—41.

FOIN A VENDRE.—Bon foin pressé à vendre, au char. S'adresser à A. F., *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert. 42—45



VENTE DE TERRES CONFISQUÉES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'en vertu de la Loi des Améliorations locales et la Loi des Impositions scolaires, les terres ci-dessous mentionnées sont devenues la propriété de la [Pro]vince de la Saskatchewan pour cause de non paiement de taxes imposées sur elles, et que les titres à [ces] terres ont été assignés au Gouvernement en l'année 1911 et dans certaines années précédentes:

AVIS PUBLIC est en outre donné que les dites terres seront vendues aux conditions suivan[tes]:

1. Des soumissions pour l'achat des terres seront demandées par avis publié dans deux num[é]ros consécutifs de la *Saskatchewan Gazette* et une fois par semaine pendant deux semaines consécuti[ves] dans un journal circulant dans le centre où est situé chaque lot de terre, et un avis sera affiché dans [le] bureau de poste situé dans le voisinage de chaque lot de terre.

2. Une période de pas moins de deux semaines devra s'écouler après la dernière publication [de] l'avis mentionné dans le paragraphe 1 avant que cesse la réception des soumissions.

3. Un cinquième du prix d'achat sera payé au moment de l'achat et la balance en quatre pa[ie]ments annuels égaux avec intérêts à 6 p. c. par année. S'il y avait des paiements échus, l'intérêt d[ans] ce cas serait de 7 p. c. par année. Un contrat de vente, dans la forme qui peut être approuvée par [le] Ministre des Affaires Municipales, sera enregistré par le dit ministre, au nom du Gouvernement de [la] Saskatchewan, avec l'acheteur de chaque lot des dites terres, d'après les termes et conditions spécif[iés].

4. Si l'acheteur désire payer le plein montant du prix d'achat comptant, n'importe qu[and] avant le 1er février 1920, pour tout lot de terre mentionnée dans la liste ci-jointe, une réduction de 5 [p. c.] sur le montant de la soumission acceptée lui sera faite et un transfert en due forme des dites terres sera donné aussi tôt que possible après la réception du paiement total.

5. Un chèque accepté, traite ou mandat devra accompagner chaque soumission, pour un cin[]quième du prix d'achat, ou pour le montant total de la soumission moins 5 p. c., si l'on désire pa[yer] le plein montant au moment de la vente.

6. Des soumissions cachetées pour ces terres, marquées "Soumission pour l'achat de terre con[fis]quée", seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à 5 h. p.m., jeudi, le 15ème jour de janvier 1920.

7. N'importe quelle soumission ne sera nécessairement acceptée.

N.O. 1-23-902	N.O. 10-27-3201	S.E. 17-22-1202	S.O. 17-22-1202
N.E. 17-22-1202	N.O. 17-22-1202	N.E. 13-23-1202	N.O. 13-23-1202
S.E. 12-23-1202		S.O. 1-23-1202	
S.E. 14-24-1302	Subdivision légale 9 de la Sec. 1-23-1302		

Les dix (10) chaînes est du quart nord-est de la section 14, T. 48, R. 20, ouest du 2ème mé[ri]dien.

Le quart sud-est de la section 30, T. 20, R. 20, ouest du 2ème méridien, excepté la port[ion] contenant trois acres et onze centièmes (3.11), plus ou moins, pris pour un chemin public, tel qu'in[di]qué sur le plan aux archives du Bureau des Titres de Terres pour le District d'Assiniboia, No. C. 38[]

Lots 10 et 12, Bloc C, d'après une carte ou un plan de subdivision de partie du lot 63 du Set[tle]ment de Prince-Albert, District de la Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest du Canada, aux archi[ves] du Bureau des Titres de Terres de ce District d'Enregistrement, Plan "M".

Blocs 38, 48, 50, 64 et 66, d'après une carte ou un plan de subdivision de partie du lot 76 [du] Settlement de Prince-Albert, District de la Saskatwan, Territoires du Nord-Ouest du Canada, a[ux] archives du Bureau des Titres de Terres de ce District d'Enregistrement, plan "S1".

Lots 1 à 5, inclusivement, Bloc D, subdivision de partie du Lot de Rivière 63, Settlement [de] Prince-Albert, Province de la Saskatchewan, Dominion du Canada, d'après un plan aux archives [du] Bureau des Titres de Terre pour le District d'Enregistrement des Terres de l'Est de la Saskatchewa[n], Plan "M".

Lots 4 à 5, Bloc 17, subdivision du Lot de Rivière 77, Settlement de Prince-Albert, Provin[ce] de la Saskatchewan, Dominion du Canada, d'après un plan aux archives du Bureau des Titres de Te[rres] du District d'Enregistrement des Terres de l'Est de la Saskatchewan, Plan "B1".

La portion de la moitié ouest, ouest de la rivière de la section 9, T. 44, R. 1, ouest du troisiè[me] méridien, d'après une carte ou plan d'arpentage du dit township, signé par Lindsay Russel, Arpente[ur] général des Terres du Dominion, aux archives de la Division des Terres du Dominion du Départeme[nt] de l'Intérieur, daté du 1er juin 1880.

N.B.—Le titre exempt de toute hypothèque aux terres ainsi vendues sera donné sur paieme[nt] du prix d'achat. Il n'y a pas de taxes dues sur elles pour les années antérieures à 1920. Cette ve[nte] n'a aucune relation avec la Loi des Arrérages de Taxes.

Daté à Régina, ce 27ème jour de novembre 1919.

J. J. SMITH,
Député-Ministre des Affaires Municipales

EN FAMILLE

La vieille Année

—[illegible] n'est-ce pas qu'elle [illegible] la vieille année?

Ainsi m'interrogeait un jour [illegible] quand il avait [illegible] ans. Et devant sa question [illegible] d'être resté rêveur. La vieille année!... D'abord, [illegible] qui lui faisait dire que [illegible] vieille? Qu'est-ce [illegible] à l'enterrer déjà? [illegible] au mail tous les [illegible] tristes et grelot[illegible] en raison de la [illegible] pénombre qui pesait [illegible] et effaçait à son regard [illegible] du ciel?... Etait-ce [illegible] qui lui avait paru [illegible] joueuse, parce [illegible] ni ramages?...

[illegible] année!... J'ai trouvé [illegible] tout à fait pittores[illegible]. Comme ça [illegible] comme ainsi cela [illegible] de mélanco[illegible] que les autres [illegible], une année [illegible] du passé qui [illegible] surtout du passé [illegible] s'en va pas inar[illegible] de notre inatten[illegible].

[illegible] année!... Elle fut [illegible] de nous, comme le [illegible] toutes les au[illegible] qui l'ont précédée, [illegible] la suivre — con[illegible] à la douleur et à [illegible] et à la mort.

[illegible] vieille année!... Ce [illegible] plaisirs qui lui ont [illegible], ce sont nos tristesses [illegible] qui l'ont faite si las[illegible] d'ailleurs, n'a [illegible] pleuré au gré de [illegible]? Elle a connu com[illegible] du printemps, [illegible] chansons dont se [illegible] nids, la caresse du ré[illegible] enchante toute l'â[illegible]. Elle a goûté, comme nous le [illegible] de nos vies, le [illegible] reposant de l'âge mûr, la [illegible] moisson qui lève du blé [illegible]. Elle a participé à [illegible] des beaux jours qui [illegible] fête somptueuse de [illegible] de septembre à [illegible] chaque jour plus ma[illegible] chaque jour mouran[illegible]. [illegible] novembre est venu et a [illegible] l'or des bois, de la [illegible] des champs. Ses ciels bas [illegible] se sont attristés de fu[illegible] les soirs tôt venus et [illegible]. Et puis... crain[illegible]... il s'est lui[illegible] fantôme gris qui [illegible] dans le [illegible].

[illegible] maintenant, [illegible] aux matins clairs de gi[illegible]. Décembre! pe[illegible] aux cheveux blancs. [illegible] semble que l'on voie trot[illegible], battant du pied [illegible] sur la terre so[illegible] encore, le teint tout [illegible] l'air piquant de froid. [illegible] toux sèche sonne de [illegible] comme un cor. [illegible] de l'année dans le vent.

Décembre! l'année que l'on [illegible] a vieilli. Hélas! il n'y a [illegible]. Le regret pleure [illegible] vague et dolent, "ramier [illegible]". On éprouve la [illegible] des déclins, l'angoisse de [illegible] qui passe et ne reviendra [illegible], l'amertume de ce qui change [illegible] et n'est déjà plus nous. [illegible] analyse, on se replie sur soi-même; on se contemple l'âme. [illegible] un temps, on n'est plus si [illegible] à sa folle insouciance de [illegible] et de vivre. Mais, du moins, [illegible] tristesse de pensée nous vaut [illegible] de pénétrer le sens vrai de la [illegible] et que la vie nous cache. Et [illegible] pis, après tout, si pour une [illegible] de songe et de sagesse, nous [illegible] notre jeunesse qui frissonne comme une feuille prête à détacher. Tant pis si un nuage a couvert tout à coup le ciel de [illegible] vie! Laissons si la musique de nos cœurs se fait triste! Décembre!.. Elle va bientôt mourir, la vieille année!

Ah! les décembres d'autrefois, [illegible] les décembres de nos vieilles années! Quels jolis souvenirs on garde au plus profond du cœur, dans ce coin de l'enfance, qui ressemble à ces vieilles armoires de famille toutes pleines encore de nos joujoux cassés!

Souvenez-vous, vous tous qui avez mon âge ou qui l'avez passé! [illegible] de l'Avent! Tout [illegible] dans l'air sec et vi[illegible] la terre, l'écho, et les clo[illegible]!.. C'est le temps des glissades et celui des tendues; ronflements joyeux des sabots sur la glace polie, pitoyables piaou-piaou des pauvres oiseaux pris!...

L'Avent! Les veillées qui commencent, le jardin devenu vide, hargneux et bougonnant, mais la maison, à l'heure de la lampe surtout, et surtout à l'entour des tisons, la maison si tendre et si hospitalière!...

L'Avent! Et tout au loin — si près déjà! — ce lumineux espoir: Noël!... Noël, dont le nom seul évoque en nous, qui avons un peu vécu, tant de douceur émue et tant de souvenirs! Noël et sa nuit animée, les rues pleines de gens, de boutiques, de lumière et de bruit. Noël!... Surprises qu'on complote, réveillon qu'on prépare, bûche où l'aïeule a mis le feu!, lente et pieuse veillée, où frémit dans les cloches vivante, l'allégresse du monde!...

Pour moi à peine je repense aux Noëls d'autrefois, aussitôt je revois comme d'hier notre attente traditionnelle des Messes de minuit chez la tante Antonine. Rassemblez bien vos souvenirs: il a dû y avoir chez vous comme chez moi une tante Antonine. Peut-être s'appelait-elle Agathe, ou Félicité, ou Monique, ou Gertrude; c'est selon les pays et selon les familles. Mais du Nord au Midi, d'une famille à l'autre, elle était bien partout la même, providence terrestre, âme indulgente aux jeunes et cœur apitoyé sur toutes les misères.

Vous l'avez donc connue. Elle demeurait dans une rue étroite, à l'ombre de la tour de la cathédrale ou de quelque clocher: il lui fallait des cloches pour bercer son rêve éternel et pour marquer le rythme monotone de sa vie. La maison était petite, bien ancienne et branlante. Son pignon semblait, comme la tête de tante Antonine, toujours penché sous la prière, et son toit, pareil au dos de la vieille fille, se voûtait un peu plus chaque jour. Car je la revois toujours vieille et cassée, tante Antonine, si loin qu'elle m'apparaisse au loin du souvenir. Elle avait derrière ses lunettes deux yeux clairs, dont le regard limpide interdisait un peu, un nez mince, une bouche qui rentrait et parlait en dedans, un front haut dont l'ivoire à peine ridé s'ornait de deux bandeaux de cheveux blancs sous la coiffe en dentelle. Pour la compléter ajoutez des mitaines, un collet soutaché, des chaussons noirs, dont nous disions que la semelle grignotait en marchant...

Et donc, la veille de Noël, on allait chez tante Antonine faire les papillotes. On arrivait. Devant la porte, une minute, on reprenait son calme: on faisait, d'un coup sec, sauter le vieux heurtoir. Aussitôt, du fond du couloir, la voix aigre de Bijou, le carlin de la tante, s'exaspérait dans des abois d'alarme. La gouvernante se montrait, prudente et effacée, derrière la grille du judas; enfin, la porte s'ouvrait et nous montions en tourbillon le vieil escalier qui tremblait.

—Doucement donc, mes neveux!... Doucement! criait du haut la tante.

Ah! bien oui! On se jetait sur elle, on l'embrassait d'une bouche rapide, puis vite on s'installait autour de la table ronde et du tapis, dont l'âge avait, de l'un à l'autre, éteint tous les ramages. La tante — avec quel soin! — avait tout préparé: corbeille de chocolats, corbeille de fondants, papiers bariolés et dorés d'un côté, rébus et bouts rimés de l'autre... Mon Dieu! avec quelle netteté de souvenir je revois tout cela!..

Cependant, bavardant et riant, avec quels éclats de joie nous les roulions, ces papillotes! La sainte vieille fille, émue aux larmes, parcourait souvent d'un regard jeté par-dessus ses bésicles le cercle de nos têtes... Mais sitôt que sonnaient dans la nuit les cloches de Noël, tante Antonine faisait: "Chut!" Et son doigt levé au-dessus des mitaines nous disait: "Ecoutez!"

Alors, dans le silence, on entendait venir, se mêler et sonner dans le vent les voix des cloches de la ville et de tous les clochers. On reconnaissait à leurs timbres celles de Saint-Jean et de Saint-Aventin, celle du vieux couvent des Cordeliers, qui était ancienne, chevrotante et même un peu fêlée; celle de Saint-Frobert, qui riait comme un enfant sur son escarpolette: enfin, s'élevant le dernier, assourdissant, tout proche, le bourdon de Saint-Pierre, dont la rumeur majestueuse et profonde dominait de sa lourde et puissante volée le carillon joyeux des cloches de Noël.

Les belles sonneries peu à peu s'endormaient. De nouveau nous regardions dans nos doigts, sous la lampe, chatoyer les papillotes, comme aujourd'hui chatoient dans mon esprit tous ces vieux souvenirs.

Mais je m'égare à votre suite, chère tante Antonine. Achevons donc de suivre décembre au fil des jours.

Noël enfui, il vient vite, le dernier jour de l'an, le jour de saint Sylvestre. Et celui-là, pour si peu vieux qu'on soit, est encore plus plein d'âme et chargé de passé. Quelle angoisse indéfinissable vous serre le cœur! On s'arrête, on se retourne tout à fait, pèlerin qui gravit la colline, et la même fumée qui envahit de sa douceur mélancolique le paysage du soir envahit la pensée.

Oh! ce jour-là, comme on comprend la vie, le peu qu'elle est, l'illusion qu'elle nous donne d'une longue durée, la stérilité des agitations qu'elle nourrit, et quel froid l'enveloppe, à moins que parmi sa tristesse ne se lève l'espérance éternelle.

Dernier jour de la vieille année!... Dernier matin... Dernier soir... Dernière heure... Dernière minute... Fumée du temps qui n'est plus!... Comme ils sont heureux, ce jour de saint Sylvestre, ceux que dans leur marche la foi soutient comme un hymne et qui, dans un pas cheminant vers la mort, ne voient qu'un pas rayonnant vers la vie!

JEAN NESMY.

Histoire pour les mères

Ce soir-là, le souper fini, la mère Leroy dit comme chaque soir:

—Allons mes enfants, faisons la prière.

Quatre paires de sabots claquèrent sur le carreau. La mère Leroy traversant la chambre s'agenouilla à une petite distance de la fenêtre, c'était l'endroit accoutumé. Marie, sa fille, s'agenouillait près d'elle, à gauche; puis Etienne, l'aîné, bientôt un jeune homme; puis Jacques, puis Lucien, ses trois garçons. Ils étaient en ligne par rang d'âge et de taille. Au moment où elle levait la main droite pour commencer le signe de la croix, la mère se détourna et demanda:

—Etienne!

L'enfant était debout près du poêle. Il ne bougea pas.

—Etienne?

Mais le petit secoua la tête et n'obéit pas. Elle s'aperçut qu'il était pâle comme le plâtre des murs et elle s'arrêta, toute saisie.

—Fais ta prière sans moi, dit-il. Je ne peux plus la faire.

—Es-tu malade, mon Etienne? Est-ce pour cela que tu es si blanc?

Après une minute de silence, le petit dit:

—Je sais bien que je vais te faire de la peine... Il faut pourtant que j'arrive à te le dire... je ne crois plus comme toi, maman...

—Qu'est-ce que tu ne crois plus, mon petit?... Mais ce n'est pas possible... Est-ce que tu ne crois plus au bon Dieu?

Les lèvres de treize ans murmurèrent: Non.

Une plainte seule lui répondit. La mère Leroy qui avait supporté sans faiblir tant d'épreuves, se sentit défaillir devant celle-là. Elle s'appuya au dossier d'une chaise qui était près d'elle et ferma ses paupières rouges qui se gonflèrent tout à coup. Sans doute, elle disait tous les jours à chacun de ses quatre enfants: "Je n'ai pas d'enfant plus cher que toi." Mais on pout supposer sans crainte de se tromper qu'elle était plus fière d'Etienne que des autres. Il était l'aîné: Elle pensait qu'il comprendrait mieux en grandissant, toute la peine que s'était donnée la mère Leroy pour élever la famille, et puis, dans douze jours, pas un de plus, il atteignait ses treize ans, il quittait l'école et entrait à la fabrique comme rattacheur de fil. Tout le monde en parlait dans la maison. Devant la douleur de la mère, Etienne demeura courbé, la tête pressée contre le bonnet blanc et contre les tempes où le sang battait violemment. Alors, à voix basse, sanglotant tous deux, ils échangèrent des mots rapides.

—Faut pas tant pleurer, maman.

—Oh! si.

—Il y a longtemps que je voulais vous le dire, plus d'un mois.

—Qui donc t'a donné ces idées-là, mon petit?

—Bien des choses.

—Et encore?

—Des amis, des apprentis.

—Et encore, mon Etienne?

—Des journaux.

—Et encore?

Des livres que j'ai lus en revenant de l'école, le soir et le dimanche.

—Ici?

—Oui, et ailleurs. C'est que, vois-tu, maman, nous ne sommes plus de ton temps, nous autres. Toi et mon père, vous ne lisez guère, vous êtes comme dans le passé... Nous, c'est la science que nous croyons...

La mère Leroy n'était point savante. Elle aurait pu dire seulement en faveur de sa foi: c'est elle qui m'a faite ce que je suis, moi que tu aimes. Elle caressa l'enfant, elle dit:

—J'aurais tant de douleur si tu ne voulais pas.

Puis elle s'écarta doucement et demanda à demi-voix:

—Viens prendre ta place, Etienne, agenouilles-toi.

Mais le petit se redressa nerveusement:

—Non, vous ne m'aurez plus avec vous.

Alors la mère se laissa tomber à genoux près de Marie en demandant:

—Récite les prières, Marie, moi je ne peux plus.

Elle se mit à pleurer tout haut, la tête dans ses deux mains, tant que dura la prière, et même longtemps après. C'était la mère qui pleurait, soucieuse d'une âme en péril. Le lendemain, à la première heure, elle attendit un peu, espérant qu'Etienne se déciderait à venir, et de même, le surlendemain. Mais l'enfant demeura près du poêle. Et la peine dont il se savait la cause ne parut plus l'émouvoir. Le quatrième jour, la mère n'attendit plus. Elle commença tout de suite la prière. Seulement, quand les enfants se furent relevés, elle resta à genoux sur le carreau. Une minute, deux minutes, cinq minutes, ils la virent inclinée, son vieux châle de laine gris secoué par des sanglots qu'on n'entendait pas, son bonnet faisant une sorte d'auréole dans l'ombre du dehors qui tombait par les vitres. Elle faisait la prière d'Etienne.

RENÉ BAZIN

Les œufs lumineux

Il arrive fréquemment que des œufs, placés dans un endroit obscur, dégagent des rayons lumineux qui rappellent, dans une certaine mesure, la phosphorescence des allumettes. Cela provient d'infusoires de microbes d'une espèce spéciale. Mais il est très facile de provoquer ce phénomène artificiellement. On n'a qu'à cuire des œufs pendant une demi-heure, après quoi on perce légèrement la coquille en plusieurs endroits. Il suffit alors de rouler l'œuf pendant quelques instants sur de la viande de bœuf crue et le poser dans l'eau légèrement salée. On obtiendra ainsi des œufs parfaitement lumineux.

Papa ayant dit que si la voiture ne pouvait être prête à 2 heures, on irait à pied, Niuette (cinq ans) demeure perplexe.

Elle interroge Marcel (neuf ans):

—Dis, petit frère, qu'est-ce que c'est que d'aller à pied?

—Ça veut dire, mignonne, qu'au lieu d'aller se promener avec les pieds des autres, chacun ira avec les siens.

Simone est très paresseuse. En rentrant de la promenade, elle pleure pour ne pas faire ses devoirs:

—J'aurais bien le temps demain matin, dit-elle: ce soir, je suis trop fatiguée.

—Mon enfant, lui répond sa mère, il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même.

—Alors, petite mère, fait Simone d'un ton câlin, nous pourrions peut-être manger ce soir le gâteau que tu voulais garder pour demain?

EVANGILE

Jour de Noel

S. Luc, II.

En ce temps-là, on publia un édit de César-Auguste, qui ordonnait de faire le dénombrement des habitants de toute la terre. Ce premier dénombrement se fit par Cyrinius, gouverneur de Syrie. Et chacun allait se faire enrégistrer dans la ville dont il était originaire. Joseph, étant de la maison et de la famille de David, partit donc de Nazareth, ville de Galilée, et vint en Judée, à la ville de David, appelée Bethléem, pour se faire enregistrer avec Marie, son épouse. Pendant qu'ils étaient en ce lieu, l'époque où elle devait être mère arriva. Et elle mit au monde son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crêche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. Or, il y avait aux environs des bergers qui passaient la nuit dans les champs, et qui veillaient tour à tour à la garde de leur troupeau. Tout-à-coup un Ange du Seigneur leur apparut, et une clarté céleste les environna, ce qui leur causa une extrême frayeur. Alors l'Ange leur dit: "Ne craignez point, car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie: c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur Et vous le reconnaitrez à cette marque: vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche." Au même instant une troupe nombreuse d'Esprits célestes se joignit à l'Ange et louait Dieu en disant: Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Pensée de la semaine

Il faut que les hommes aient patience les uns avec les autres, et les plus braves sont ceux qui supportent le mieux les défauts d'autrui.

S. François de Sales.

RECETTES

Pour Noël et le Jour de l'An

PLUMPUDDING ECONOMIQUE

1 livre de miettes de pain: 1 livre de fleur: 1 livre de raisin épepiné: ¾ livre de suif haché: ¾ livre raisin (currants); ¼ livre d'écorce de citron; 1 once de noix blanches et hachées; 2 cuillèrées à thé d'épices; ¼ cuillerée à thé de sel: 3 œufs: 1 tasse de lait: ½ livre de sucre.

Mêlez tous les ingrédients secs. Battez les œufs, ajouter-leur le lait, et mêlez aux autres ingrédients. Remplissez du mélange, en le pressant bien, un moule bien graissé, couvrez-le d'un linge ébouillanté et enfariné et faites bouillir pendant cinq heures. Gardez dans un endroit sec et frais.

BONBONS DE NOEL

Ingrédients: 1 tasse de sucre brun; ½ livre de sucre d'érable: 2 blancs d'œufs; ½ tasse de figues hachées; 1 tasse de noix hachées; ½ tasse de raisins; ½ tasse d'eau.

Préparation: Faites bouillir le sucre et l'eau jusqu'à ce que le sirop fasse des fils épais. Battez les blancs d'œufs en neige, puis ajoutez le sirop chaud, graduellement dans les bancs d'œufs en les battant tout le temps. Quand ce mélange commence à durcir, ajoutez les autres ingrédients. Battez jusqu'à ce que le tout soit ferme. Placez par cuillerées à soupe sur un papier beurré.

GATEAU DE NOEL

Ingrédients: 4 œufs; 5 tasses de farine: 1½ de beurre; 2 tasses de sucre; 1 tasse de mélasse: 1 tasse de raisins haché; ¼ livre d'écorce de citron haché: 2 cuillerées à thé d'épices; 1 cuillerée à thé de soda.

Préparation: Défaites le beurre et le sucre ensemble; ajoutez la mélasse avec le soda dissout dedans, puis les œufs bien battus ainsi que le raisin et les épices. Mélangez bien la farine avec le tout et faites cuire bien tranquillement dans un fourneau pas trop chaud.

GATEAU AUX FRUITS A BON MARCHE

Prenez une tasse de sucre, une tasse de lait sûr, une demi tasse de raisins, une cuillerée à thé de soda, une demi cuillerée à thé de sel, une demi cuillerée à thé de toutes sortes d'épices, deux tasses de farine.

Défaites le beurre et le sucre ensemble, ajoutez le lait sûr avec le soda et le sel que vous ferez dissoudre dedans, puis mélangez la farine avec les épices et les raisins. Mêlez bien le tout ensemble et faites cuire.

Sucre à la crème.—2 tasses de sucre blanc granulé, 1 cuillerée à soupe de beurre, une tasse de crème, essence de vanille, agitez vigoureusement et continuellement; aussitôt qu'il y a ébullition, ajoutez le beurre, continuez à remuer jusqu'à ce que le tout devienne en crème, enlevez du feu et battez jusqu'à refroidissement: versez alors dans les plats beurrés.

SALADE A LA SARDINE

Mélangez une quantité de sardines (que vous aurez eu le soin de trancher fin) avec une égale quantité d'œufs bouillis durs (écrasés). Placez le mélange dans des feuilles de salades frisées, sur lesquelles vous versez ensuite de la sauce pour les salades.

Le français est aussi nécessaire que l'anglais pour le commerce

"Je regarde la province de Québec comme la roue régulatrice de tout le Canada. Nous devons oublier nos petites différences, nous devons mettre de côté notre sectionnarisme. L'Ontario doit apprendre à voir le bien qu'il y a dans le Québec, car c'est cette vieille province qui se trouve la roue régulatrice du Canada entier."

Telle est la déclaration faite par M. Lloyd Harris, président de la Mission Canadienne du Commerce en Europe, au lunch hebdomadaire de la "Montreal Publicity Association".

Le conférencier a fait un superbe exposé des perspectives de commerce d'exportation et d'importation pour le Canada en Europe.

Au sujet de la question de langues, M. Lloyd Harris a déclaré au milieu des applaudissements:

"On a beaucoup agité la question des deux langues au Canada et plusieurs ont exprimé l'opinion qu'une seule langue était nécessaire pour l'expédition des affaires et le commerce en général.

Après l'expérience que j'ai acquise comme président de la Mission Canadienne du Commerce en Europe, dans le cours de laquelle fonction qui m'a mis en contact avec la plupart des nations alliées, je dois déclarer que les connaissances des deux grandes langues les plus parlées dans le monde, l'anglais et le français, est essentielle pour les relations commerciales entre les différents peuples du monde.

Je ne dis pas trois ou quatre langues, mais deux langues. Quant à ce qui me concerne, je dois ajouter que les quatre années que j'avais déjà passées à Paris, et au cours desquelles j'ai été à même de me familiariser avec la connaissance du français m'ont permis de remplir mieux que je n'aurais pu le faire avec une seule langue, les fonctions importantes dont on m'avait honoré."

Citons ici un autre témoignage, celui du *Times*, de Londres, qui publiait, il y a quelques semaines, dans son supplément commercial, à l'occasion de la Foire de Lyon, une notice très élogieuse sur les agents et représentants du commerce et de l'industrie canadiens. Après avoir mis en pleine lumière leurs qualités professionnelles, leur activité intelligente et l'avenir économique d'un pays ainsi servi, sur les marchés du monde, il ajoute cette observation que nous traduisons textuellement:

"Un avantage considérable que possède le Canada pour aborder le marché du continent, est la présence dans le Dominion de deux millions et demi d'habitants de langue française. Ceci indique qu'on éprouve rarement de la difficulté à y trouver des représentants compétents de langue française. Le français est toujours la langue la plus en usage sur une grande partie du territoire européen."

Ajoutons que le français est usité encore en bien d'autres pays que ceux d'Europe et qu'en somme un homme qui parle l'anglais et le français, se fait aisément comprendre dans le monde entier. Pourquoi faut-il que ces choses écrites et comprises en Angleterre, soient méconnues uniquement dans le pays intéressé par les cuistres sectaires et obtus qui prétendent monopoliser le savoir et nous distribuer la lumière?

---o---

L'énorme différence

"Par un pacte infâme, signé dans l'ombre, les gouvernements de l'Entente ont convenu d'écarter le Souverain Pontife des négociations de paix, remarque M. Henri Bourassa. A chacun des appels pathétiques du vicaire du Christ, ils ont fait aboyer la meute des sectaires et des vendus de la presse à gages. Jusque dans la presse soi-disant catholique, il s'est trouvé des misérables pour jeter la boue à la figure vénérable du Chef de l'Église, pour traiter d'agent de l'Allemagne le seul homme constitué en autorité qui ait vraiment voulu mettre fin au carnage par une "paix juste et durable". Inébranlable sous l'outrage et la calomnie, le Pape, le vrai Pape, n'a cessé de faire entendre la voix de la conciliation. Après avoir en vain appelé les peuples à la concorde et à la raison, il s'est adressé directement aux chefs d'État. M. Wilson s'est chargé, au nom des gouvernements de l'Entente, de répondre au chef de l'Église. C'est même à cette occasion qu'il a mérité son titre de "Pape laïque". Mérité est bien le mot; car si, en fait, les propositions de Benoît XV se rapprochaient singulièrement des Quatorze Points de Woodrow Wilson, l'un s'appuyait sur les lois de justice et de charité enseignées par le Christ et conviait les nations à se réconcilier dans l'amour de Dieu et du prochain, tandis que l'autre mettait toute sa confiance dans la justice humaine et la fraternité démocratique. Les prescriptions se ressemblaient, mais la sanction différait de toute la distance qui sépare la puissance de Dieu de l'impuissance de l'homme.

"A une paix de concorde et de concessions mutuelles, sanctionnée par l'autorité divine, les gouvernants et les peuples ont préféré une paix de violences déguisée sous les formules menteuses de l'orgueil humain. S'ils éprouvent aujourd'hui quelques mécomptes, ils n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes".

---o---

La question irlandaise expliquée à un Anglais

Le vice-président de la république irlandaise, W.-Arthur Griffith, a récemment expliqué à un Anglais la question irlandaise. Voici dans quels termes: "Si, lors de la dernière guerre, l'Allemagne avait conquis votre pays, annihilé vos populations isolées et détruit vos terres, en autant que le peuvent faire les lois; si elle avait fait disparaître votre gouvernement affaibli, et avait réduit votre pays à l'état de province dépendante de l'empire allemand; si elle avait fait envahir votre patrie par des soldats prussiens, et avait corrompu la portion la plus ignorante et la plus insignifiante de votre population pour s'en faire une armée d'espions; si enfin, elle vous avait donné comme gouverneurs des gens qui auraient renié leur ascendance anglaise, et que ceux-ci vous eussent administrés, non dans votre intérêt, mais dans celui de l'Allemagne, auriez-vous été loyal au gouvernement?"

L'Anglais répondit: "Certes, non".

"Auriez-vous enseigné à vos enfants, continua M. Griffith, à honorer et à reconnaître ce gouvernement ou leur auriez-vous plutôt demandé de le combattre durant sept, soixante-dix ou sept cents ans?"

Et l'Anglais de répondre: "Oui, et pour un millier d'années."

"Bien, répondit Griffith, vous avez là la question irlandaise."

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR AN



ADRIEN LIBOIRON, Administrateur — 2ème Année.

PONTEIX, Sask., MERCREDI 24 DECEMBRE 1919. No. 50

FETES DU DIMANCHE 28

Les saints Innocents.—L'Eglise honore sous ce titre la mémoire de tous les enfants qu'Hérode, roi de Judée, fit mettre à mort l'année où naquit le Sauveur, parce qu'il avait appris des savants la naissance d'un enfant destiné à régner bientôt sur la Judée et le monde entier. Cette mesure barbare fut inutile. St. Joseph, en effet, averti par un ange, avait emmené en Egypte le divin Enfant Jésus et Marie, sa très sainte Mère.

VEILLEES.—Notre première série de veillées s'est terminée on ne plus agréablement. M. le curé, pour l'édification du public, avait demandé aux Rdes Sœurs qu'elles veuillent bien faire jouer, au soubassement et au profit de l'hôpital, le joli drame anglais en quatre actes, sur les mystères de Noël: *There was no room in the Inn*, qu'elles avaient préparé pour leur couvent. Les rôles y étaient ainsi distribués: La Ste Vierge, Mlle J. Morrison; St-Joseph, Louise Pieray; l'Ange gardien, Juliette Cossette; famille juive, le père Misael, Annie Apwood; la mère Sara, J. Cossette; les enfants Rachel, Marta, Esther et Miriam, Cécilia Apwood, Emily Cossette, Emma Lallier, Eva Apwood, d'une si remarquable mémoire; les anges et les bergers par un groupe d'enfants.

La crèche avec ses chants angéliques, le sommeil de Miriam, la guérison de l'aveugle faisaient des tableaux délicieux, et toutes les actrices s'en sont tirées avec un accent irréprochable et la plus grande facilité.

Ont été également très bien réussis: *Le mal de dents*, chanté par Yves Briand, Albert Pieray et Joseph Stringer; *L'enfant et son chat*, débité par Lucien d'Hondt; la parade: *Star drill* exécutée par Eva Apwood, Emma Lallier, Alice Gauthier, Raymonde Morel, Margaret Brenden, Madeleine Evesque, Marie Lallier, Yvonne Briand; et le chœur: Indiana. Quant au piano, on y a admiré une fois de plus la capacité de Rose Hélène Bédard.

Enfin dans la comédie: *Le rat dans un panier*, les rires continuels de l'assemblée se sont chargés de publier le naturel parfait d'Agnès Hébert et d'Antoinette Courchaine.

Tous nos remerciements et nos compliments sincères aux bonnes Sœurs comme à leur excellente auxiliaire Mlle Morrison, lesquelles, réciproquement, nous prient d'exprimer leur gratitude aux personne qui sont venues encourager leurs élèves ainsi qu'à tous leurs bienfaiteurs.

Cette charmante séance a été suivie de la partie de cartes, très animée comme d'habitude, du lunch, de la distribution des prix et de la partie musicale, chants et piano.

Les prix de la série ont été décernés à M. Fichamp et à Mme Albina Bédard. Ici nous ne pouvons manquer de signaler le beau geste de cette dernière remettant gracieusement pour être vendu à l'enchère au profit de nos œuvres le magnifique tapis de table qu'elle avait gagné.

Pour nous, en terminant ces bonnes veillées, nous croirions manquer à notre devoir, si nous ne remercions publiquement les dames patronesses qui les ont organisées et dirigées, ainsi que tous ceux qui ont bien voulu les aider. Chacun a pu constater la peine qu'elles se sont donnée toutes les semaines, gratuitement et par pur dévouement. La paroisse leur en est reconnaissante. Dieu les en récompensera! On espère qu'après les fêtes elles auront encore l'amabilité, la charité de nous offrir quelques autres de ces agréables et utiles récréations.

AVIS.—Avec la peinture, la broderie, la dentelle au fuseau, le piano, on peut aussi prendre au Couvent des leçons de violon et de violoncelle. Professeur: la Rde Sœur Marie-Ephrem.

CERCLE N. D.—N'oublions pas de nous rendre à la soirée dramatique qui sera offerte au public par les membres du Cercle le 28 décembre à 7 h. ½ du soir, dans le soubassement, au profit de l'église et de l'hôpital. Drames, comédies, musique et chants. Places réservées: 50 cents; ordinaires: 25 cents. Venez rire.

DEPARTS.—M. Louis Le Barzic, Mme Jo. Lorenzino et ses deux petits garçons, Albert et Gabi, dont la santé réclamait un changement de climat, sont allés passer les jours froids en Californie.

—John Trottier, revenu du front l'été dernier, profite de la paix pour faire un tour à la rivière la Paix où il est allé voir des amis et des terres. Pour ça, il choisit bien la saison!

RETOURS.—Par contre toute la famille de ce dernier est revenue occuper sa maison de Ponteix. La famille Danis est de retour et a loué une des villas Fournier de la rue Murat, tandis que la famille Arsenault revenue elle aussi s'est installée plus à l'est du village.

MISSION.—M. l'abbé Bernard est parti le 15 pour organiser à Crichton les fêtes de Noël.

VISITES.—A propos de notre incendie nous recevons encore des lettres de sympathie et de nombreuses visites dont nous sommes reconnaissants. Nos amis sont consternés devant le triste aspect du quartier brûlé. Nous en sommes touchés. Mais qu'ils soient sans crainte: dès le printemps, beaucoup d'ouvriers trouveront ici de l'ouvrage, animeront le pays, et ces blocs, si prospères avant l'incendie, renaîtront de leurs cendres plus solides et plus beaux, dignes de notre jolie ville de Ponteix!

CONTE DE NOEL

Il faisait froid, la neige couvrait la terre, Jean-Louis, le petit saltimbanque orphelin, ne pouvait plus exécuter ses tours amusants sur la place publique et collecter ainsi quelque menue monnaie pour sa subsistance. Son escarcelle était vide et depuis plusieurs jours il devait se contenter de quelques croutons que lui octroyait la charité. Par cette nuit de Noël il cheminait péniblement à la recherche de quelque asile, l'estomac serré, grelottant de froid et se sentant faiblir. La nuit était noire, les étoiles scintillaient au firmament, les cloches carillonnaient joyeusement dans l'espace appelant au grand mystère de la crèche les *fidèles de la campagne*. Jean-Louis était arrivé devant l'église du village. Des portes entr'ouvertes s'échappaient, par intervalles, des *flots de lumières inondant la rue*, tandis qu'une foule de fidèles élégamment vêtus, pénétrait dans le Temple. Le petit saltimbanque avait perdu ses parents bien jeune, mais ceux-ci avaient eu le temps de semer dans son âme les germes d'une foi vive comme la leur, et sa piété grandissait avec lui.

Mon Dieu, soupira-t-il, c'est la messe de minuit, je suis bien mal habillé, mais je voudrais bien y assister... bon! je resterai derrière la porte... et il entra. Bientôt il se senti vivifié par une douce chaleur et les parfums de l'encens. Il ne souffrait plus de la faim! Emu par les belles pastorales qu'il entendait et la grandeur des cérémonies il s'absorbait dans la prière et toute son âme s'en allait à son Dieu. Le temps passa bien vite. La messe finie, Jean-Louis vit le prêtre se retirer à la sacristie, puis les assistants défiler devant la crèche, et s'y agenouiller pour faire une offrande à l'Enfant-Dieu. Alors son cœur se gonfla: "Hélas! gémit-il, pardonnez-moi bon Jésus, j'aurais bien voulu vous donner aussi quelque chose, mais aujourd'hui je n'ai rien, vous le savez, pas un sou dans ma poche, je reviendrai vous voir." Et il s'enfuit en pleurant à travers le village.

(A suivre)

AVIS IMPORTANT.—Pour éviter aux uns et aux autres le désagrément d'un refus, M. le curé et MM. les marguilliers préviennent les personnes qui auraient besoin d'une grande salle, que leur soubassement a été construit et assuré uniquement pour les œuvres de l'Eglise. En dehors de là il ne peut donc être ni prêté ni loué à personne!

GAITE DES TRIBUNAUX. — Les audiences les plus graves ont souvent une phase amusante. Ainsi, l'autre jour, on reprochait à quelqu'un d'avoir blasphémé en disant Baptême: "Baptême! dit le juge anglais, qu'est-ce que cela signifie? Serait-ce un blasphème en français? —Non, répond l'accusé imperturbable, prenez un dictionnaire, Monsieur, et vous verrez que c'est un sacrement.

(Authentique)

On s'en doutait, Baptême est un sacré...ment.

* * *

AU CATECHISME

Le curé: "Mes enfants, savez-vous quand est-ce que Notre-Seigneur a institué le sacrement de mariage?"

Les petits réfléchissent. Tout à coup un doigt se lève: "Moi M. le curé!" — Voyons, c'est quand Il a dit: "Mon père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font".

* * *

En renouvelant son abonnement à l'*Hirondelle*, M. J. Soury Lavergne, notre ancien maître d'école, aujourd'hui instituteur à Carrignan, nous apprend qu'il possède un nouvel héritier: Camille-Raymond, 46ème petit-fils de son grand-père. Nous en félicitons cette belle famille.

---o---

Solution du Logogriphe: Talma-Alma.

Le Coin des Enfants

Le Noël du Mousse

Au bord de la fière corvette,
Où l'on fête le réveillon,
Sur le pont, près de la dunette,
On a monté le moussaillon.

On est dans la terrible zone
Des mers de Chine, et le gamin,
Qui s'en va de la fièvre jaune,
Ne doit pas voir le lendemain.

Il a neuf ans... dix ans à peine...
Qui sait?... Bien des soleils ont lui,
Et personne n'a pris la peine
D'en compter le nombre pour lui.

L'aumônier du bord, un vieux prêtre
Qui, tout bambin, l'avait connu,
S'avançant auprès du pauvre être,
Tendrement baisa son front nu.

A cette caresse si douce
S'efforçant d'entr'ouvrir les yeux,
Pierre, le brave petit mousse,
Bégaya tout bas: "Je vais mieux".

"Pendant la fin de la campagne
Le bon major me guérira.
Irons-nous en Bretagne
Pour quand la Noël reviendra?"

Durant ta longue maladie,
Mon pauvre enfant, le temps a fui;
Voici venir l'heure bénie,
Jésus descendra cette nuit.

"Les enfants, comme chaque année,
Auront les présents les plus beaux;
Moi je n'ai pas de cheminée,
Je n'ai pas même de sabots!

"Les petits gâs de nos villages
N'ont guère besoin de jouets:
C'est si joli les coquillages,
Les tas de sable et les galets!

"Aussi, pour vivre bien à l'aise,
Je ne demande au bon Jésus,
Qu'une maison sur la falaise
D'où l'on ne me chasserait plus.

Puis, enfin, comme tout le monde,
Ne pourrais-je donc pas avoir
Une maman qui, parfois, gronde,
Mais qui vous embrasse le soir?"

Et souriant à ce doux rêve,
L'enfant s'endormit doucement:
Le mal un instant faisait trève
Pour le prendre plus sûrement!

A l'heure où Noël vient sur terre,
Le petit mousse trépassa,
Et dans la nuit du grand Mystère,
Ses vœux, Jésus les exauça.

Lui qui voulait une chaumière,
Il eut les palais du ciel bleu,
Et, pour maman, le petit Pierre
Eut la maman de l'Enfant-Dieu.

TH. BOTREL.

LE COMPLIMENT

(Conte pour le Jour de l'an)

Grand'mère était dans son fauteuil, au coin de la cheminée.

Un vieux fauteuil de noyer, ciré et frotté chaque samedi; la vieille cheminée vaste et haute, où, sur des chenêts de cuivre ciselé, flambaient des quartiers d'arbres.

Grand'mère était dans son fauteuil, au coin de la cheminée.

Elle était toute blanche. Elle mettait ses lunettes sur le bout de son nez et regardait par-dessus, pour nous sourire, comme une bonne grand'mère du temps passé.

Ses longues mains blanches décharnées, sillonnées de grosses veines bleues, étaient lentes à tricoter.

Grand'mère était dans son fauteuil, au coin de la cheminée.

Onze heures du soir; elle n'était pas couchée. Elle paraissait fatiguée, pourtant. De temps en temps, elle laissait pencher légèrement la tête sur sa poitrine, et ne bougeait plus.

Quelques secondes après, se ressaisissant, elle regardait l'heure, soupirait, et, de nouveau, la pelote de laine sautait dans la corbeille.

Grand'mère était dans son fauteuil, au coin de la cheminée.

"Maman lui disait notre mère, tu devrais te coucher, demain il sera bien temps.

Temps de quoi?" interrogea Pierrot.

De travailler", reprenait vivement notre mère; et l'aïeule souriait.

C'était la veille de l'an.

Pierrot — un bambin de neuf ans — avait écrit en cachette un beau compliment.

Sa sœur, qui le savait, avait confié le secret à sa mère, son doigt sur sa petite bouche, d'un air mystérieux; mère avait averti grand'maman; toutes trois, impatientes, attendaient minuit.

L'horloge lente sonna douze fois, recueillie et grave.

Maman appela Pierrot à l'écart...

"Il est minuit, petiot, dit-elle, va embrasser ta grand'mère et lui souhaiter une bonne année.

J'ai bien mieux que cela, petite mère, je vais lire un compliment, que j'ai fait tout seul.

Tout seul! c'est impossible!

Si, tu vas voir.

Où l'as-tu caché?

Au grenier, petite mère, derrière un grand sac de copeaux."

Et l'enfant escalada les marches, rapide et léger.

Pauvre Pierrot... Une souris avait passé par là, une belle petite souris blanche peut-être, et le papier rosé était tout déchiqueté.

Pierrot descendit en pleurant.

"Qu'y a-t-il, petit Pierre, interrogea l'aïeule inquiète, tu t'es fait mal en descendant?

Mère-Grand, j'avais fait un beau compliment, moi tout seul, mais il manque un morceau.

Mais, ce n'est rien, donne-le moi comme cela, c'est très bien tout de même.

Oui, mais il manque ce que j'avais trouvé de plus beau à écrire.

Quoi donc, Pierrot?

J'avais mis au bas de la page:

"Je t'aime, comme tu m'as appris à aimer maman; de tout mon petit cœur."

Grand'mère pleurait dans son fauteuil, au coin de la cheminée.

Il s'en retourna à pied comme il était venu

Dans une grande ville d'Irlande un prêtre fut appelé auprès d'un malade logé dans un hôtel. La nuit était profonde et la tempête faisait rage. Le prêtre n'hésita pas et suivit aussitôt le messager jusqu'à l'hôtel, où il administra au moribond les derniers sacrements.

L'hôtelier, un protestant, invita ensuite le ministre de Dieu à prendre quelque chose.

Dans la conversation, il lui dit:

—Pensez un peu, Monsieur, comment les évêques et les cardinaux vivent dans l'abondance et la joie. Pendant que vous, pauvre malheureux, vous êtes obligé de faire à pied, pendant la nuit, un si long trajet, sous le vent et la pluie, votre cardinal archevêque dégustera un punch dans un salon bien chaud et richement décoré.

—Non, mon cher ami, je puis vous assurer que vous avez une fausse opinion du cardinal.

—Là, vous ne m'en ferez pas accroire.

—Eh bien! je parle clairement: je suis certain que, à cette heure, le cardinal ne se divertit pas.

—Et comment pouvez-vous le savoir?

—De source indubitable. Vous ne m'avez pas encore demandé mon nom.

—C'est vrai: comment vous appelez-vous donc?

—Je m'appelle Cullen, et je suis le cardinal.

—Oh! pardon, Eminence, dit l'hôtelier en s'inclinant plusieurs fois profondément, je ne savais pas, excusez-moi, je vous en prie, je vais de suite faire préparer une voiture.

—Non, non, merci, répondit le cardinal. Je puis retourner à pied, comme je suis venu.

Pour l'âme des enfants

L'un des plus célèbres orateurs catholiques de France, M. Charles Jacquier, avocat de Lyon, noble vieillard de 78 ans, terminait par cette émouvante prière un discours qu'il prononça à la Société générale d'Education et d'Enseignement, à Paris:

"O Christ Jésus qui avez tant aimé les Francs, qui avez été aussi tant aimé par eux; qui les avez, pendant de longs siècles, choisis pour écrire vos gestes dans le monde; qui n'effacez que pour écrire; vous qui, sur les chemins de la Judée, aux jours de votre vie mortelle, aimiez qu'on vous amenât les enfants et qui, sur leurs blondes chevelures, promeniez vos divines caresses, voyez, ce sont des enfants encore, ce sont les enfants de France que nous vous amenons et que, plus nombreux, nous voulons vous conduire; versez sur eux, avec toute l'abondance de vos grâces, vos bénédictions paternelles; bénissez-les; bénissez notre bien-aimée patrie: que sa victoire ait des lendemains féconds; que, redevenue chrétienne, elle marche, comme par le passé, à la tête des nations; qu'enfin, fondés sur une justice dont vous serez la base, la liberté et le droit y restent immortels".

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

GRAVELBOURG, Sask.

FETE DE FAMILLE

Les Religieuses de Jésus-Marie avaient convoqué toutes leurs anciennes élèves à revenir à l'Alma Mater pour vivre en famille la journée de l'Immaculée Conception; malheureusement, le froid intense qu'il a fait ce jour-là nous a privées du bonheur d'une réunion nombreuse: plusieurs élèves manquaient donc à l'appel; voilà pourquoi je veux rédiger ici ces souvenirs à l'adresse de mes compagnes absentes, racontant les joies de cette délicieuse journée écoulée chez nous à Jésus-Marie de Gravelbourg.

A 10 heures il y eut une messe solennelle célébrée par M. l'abbé Erny; la chapelle était ornée d'une façon délicate (des plantes naturelles): la parure du maître autel était fraîche et gracieuse comme le printemps, la main d'artiste d'une de nos maîtresses y avait déployé toute la richesse de son goût. A la messe les pensionnaires chantèrent avec entrain et expression les gloires de la Vierge toujours pure: leurs voix enfantines et simples remplirent nos cœurs d'émotion.

Après le saint sacrifice de la messe, M. l'abbé Beaudet, professeur au collège de Gravelbourg, prononça une chaude allocution en l'honneur de la Vierge Immaculée; sa parole chaude et vibrante tout en nourrissant notre intelligence par sa doctrine claire et profonde ne manqua pas aussi d'échauffer notre cœur en faveur de Notre-Dame de Lourdes, et nous avons quitté la douce chapelle plus riches des dons du ciel que lorsque nous y sommes entrées, grâce à cette lumineuse parole sacerdotale.

Après la messe l'avant-midi toucha à sa fin; nous causions joyeusement du temps passé avec nos maîtresses et nos compagnes lorsque la cloche du dîner vint nous rappeler au présent. En entrant au réfectoire, le plus gracieux coup d'œil s'offrit à nos regards: chaque petite table avait son bouquet qui chantait à sa façon la joie de nous revoir. Toutes ayant pris leur place, un artiste appelé pour la circonstance nous photographia donnant ainsi à chacune l'occasion de se procurer un souvenir précieux du 8 décembre 1919. Puis, on nous servit un succulent repas; pour clore cette agape de famille, les pensionnaires actuelles nous chantèrent des couplets de bienvenue: on pouvait lire dans les lignes et les interlignes la délicatesse aimable qui les avait inspirés; au refrain quelques élèves rythmèrent cette joyeuse cantilène au son de la tambourine ce qui produisit un effet fort original.

A 2 heures p.m. nous nous rendions à la salle de musique pour assister à un concert donné en l'honneur de l'Immaculée et auquel assistaient M. l'abbé C. Maillard, curé de Gravelbourg, M. l'abbé Baillargeon, supérieur du collège, MM. les abbés Erny, Beaudet, Charest, professeurs, ainsi que les Révérendes Sœurs Oblates du Sacré Cœur et de Marie Immaculée.

Voici le programme à la fois pieux, littéraire et artistique:

Marche Américaine (2 pianos) (C. M. Widor) jouée par Mlles Alice Piché, Jacqueline Gravel, Marguerite Piché, Annette Marcotte.

Cantique: "Elle est pure, elle est sainte".

Déclamation: "Le Clairon", par Mlle Bernadette Bédard.

Pantomime: "Jesus, lover of my soul", par Mlles Hilda Hanlan, Eleonor Stewart, Mabel Walsh, Yvonne Gauthier, Dorothy Estey, I. Griffin, Thérèse Béchard.

Violon: "Nocturne" (Manicelli), par Mlle Alice Mayrand.

Cantique: "Brillante aurore du salut".

Déclamation: "Un Ave Maria", par Mlle Marie Anne Lebrun.

Piano: "Mazurka" (E. Pessard), par Mlle Lillian Brazziel.

Chœur: "La Vierge à la crèche" (A. Périlhou).

Dialogue: "La Reine des fleurs".

Cantique: "Laudate Mariam".

Sortie: "Fête de Jupiter" (deux pianos) (C. Gounod) par Mlles B. Bédard, Blanche Forcier, Jeannette Gauthier, Ena Piché.

Chaque numéro du programme fut fort goûté de nous toutes mais il ne fut pas une révélation car nous savions depuis longtemps déjà toute l'habileté et le savoir faire de nos maîtresses dans l'art de préparer une séance et nous sommes charmées de pouvoir le dire publiquement: on ne sait pas assez dans le monde le dévouement sans limites de ces femmes qui ont tout quitté pour donner une éducation soignée à notre jeunesse canadienne et c'est une œuvre à la fois patriotique et religieuse qu'elles accomplissent en faveur de notre pays.

Le concert terminé, M. le curé Maillard [illegible] enfants, leur manifesta sa joie de se trouver au milieu d'elles pour célébrer cette fête si touchante du 8 décembre et nous quitta en nous disant que le programme qui venait d'être exécuté valait un beau sermon; puis notre journée religieuse se clôtura aux pieds de Jésus-Hostie par une touchante bénédiction du St-Sacrement durant laquelle les pensionnaires firent entendre encore du fort beau chant.

En terminant j'adresse à Mère Supérieure et à toutes nos bonne Mères au nom de mes compagnes mes félicitations les plus sincères pour le succès de cette fête et mon merci le plus cordial pour l'accueil si maternel qu'elles nous ont fait dans ce trop court séjour à l'Alma Mater; et pour traduire toute ma pensée je veux évoquer quelques lignes de l'abbé Coubé en y faisant toutefois une petite variante.

"J'aime ma maison plus que ta [maison,
Mon village plus que ton village,
Ma province plus que ta province."
Et mon Couvent par-dessus tout.

HOWELL, Sask.

Lundi, le 8 décembre, avait lieu l'élection d'un nouveau conseiller pour le village, pour remplacer M. L. Normand, sortant de charge.

Il y avait deux candidats sur les rangs, M. Phil. Lafrenière, marchand, et M. Geo. Giroux, agent d'élévateur. M. Lafrenière n'a été élu que par une voix de majorité, ce qui prouve que M. Giroux est aussi très populaire. Donc nos félicitations aux deux concurrents, et espérons que le conseiller élu fera son devoir pour travailler dans l'intérêt des électeurs du village.

La magnifique représentation du 30 novembre pour les enfants, et du 2 décembre pour les adultes, donnée par nos amateurs a réussi à merveille. Elle a donné un bon résultat au profit de l'église, et en même temps deux bonnes heures d'amusement pour le public.

Dans la même semaine, le jeudi 4, la même représentation fut donnée à nos bons amis canadiens de Vonda, qui n'ont pas manqué de se rendre en grand nombre, car la salle publique était remplie. Par la bouche de leur curé ils ont su féliciter et remercier nos acteurs de les avoir si bien amusés.

Nous les remercions de leur chaleureux accueil et leur promettons que la prochaine année, si possible, nous irons encore les faire rire.

Cette représentation comprenait deux charmantes comédies intitulées "Les Deux Sourdes" et "Chicot" et deux belles chansons dans les entr'actes. Les rôles étaient distribués comme suit, et rendus à merveille par tous.

LES DEUX SOURDES

Tante Iphigenie, vieille fille, par Mlle Jeanne Bouchard; Tante Palmyre, sa sœur, par Mlle Bernadette Baril; Clara, servante de Palmyre, par Mlle Maria Masson; Catherine, servante d'Iphigenie, par Mlle Anatole Levesque; Madame Michu, concierge, par Mlle Aimée Hoscheit; Madame Fauvette, pauvre femme, par Mlle Léonie Pinard; Simonne Do, sa fille, par Mlle Berthe Benoit; Edith, nièces des vieilles filles, par Mlle Alma Masson.

CHICOT

M. Laroque, vieux garçon, par M. N. Fournier; Bastien, son domestique, par M. A. Hoscheit; Chicot, individu, par M. J. A. Turcotte.

Chanson: *The Road of No Man's Land*, solo par M. C. W. Lafrenière; tableau par Mlle Jeanne Bouchard. *Où vas-tu, Jeanne?* duo par M. N. Fournier et Mlle J. Bouchard, accompagnement par Mme Narcisse Fournier.

Espérons que sous peu nous aurons le plaisir d'entendre encore nos artistes dans une nouvelle pièce, car ces soirées sont certainement un amusement très agréable.

—Notre agent de la station, M. J. A. Turcotte, doit nous quitter le 16 de ce mois, accompagné de sa dame et de sa petite fille pour des vacances de trois mois dans la Californie, et s'ils peuvent trouver place sur un bateau, ils doivent se rendre jusqu'à Pepeete Tahiti, une colonie française sur une île de l'océan Pacifique, sur la route de l'Australie. MM. Clovis Nogier, R. Leiesta, et Frs. Dorriche partent aussi la même journée et pour la même place. S'ils trouvent le pays de leur goût, ils doivent y rester. Nous leur souhaitons tous un bon et heureux voyage.

—M. Thomas Levesque, fermier près du village depuis 10 ans, ayant vendu sa ferme l'automne dernier, doit partir à la fin de l'année avec sa famille pour aller rester à Nashua, N.H., où il a déjà demeuré avant de venir dans l'Ouest. Ses amis regrettent beaucoup son départ et forment des vœux de grand succès pour lui dans sa nouvelle résidence.

—Le froid qui sévit depuis le mois d'octobre ne semble pas vouloir diminuer d'un degré, et le charbon est passablement rare dans le village, grâce à la lenteur du C.N.R. à transporter à destination les chars qui sont en route. Il serait plus sage d'expédier ces chars au plus tôt pour que les gens puissent se protéger contre le froid, que de perdre du temps à annoncer qu'il va faire très froid telle et telle journée.

ST-VICTOR, Sask.

Une jolie soirée a été donnée dimanche, le 7 décembre dernier, au profit de Mlles Blanche Bissonnette, candidate. Malgré la température rigoureuse qui sévissait, un bon nombre d'amis se pressaient dans la salle Sylvestre pour témoigner de leur sympathie à leur protégée.

Après une partie de cartes qui fut des plus contestées, l'on proclama le nom des vainqueurs. Le prix des hommes, un joli paroissien, a été gagné par MM. Alphonse Lalonde, Ernest Beaudry et Borrhomée Préfontaine. Le tirage au sort a favorisé M. Borrhomée Préfontaine. Pour les dames, le prix était un joli chapelet monté en or. Il a été remporté par Mmes Napoléon Durand et Alphonse Lalonde. Le tirage a favorisé Mme Alphonse Lalonde. Les prix de consolation ont été gagnés par Arthur Rondeau et Blanche Bissonnette. La vente de tartes et autres objets a rapporté plus de $80.00.

Nos félicitations et nos remerciements.

Le lendemain, une autre soirée avait lieu à l'occasion du tirage d'une berceuse et d'un $20 en or.

La séance a débuté par une entrée, piano par Mlle G. Fournier, puis M. H. Thielens est venu nous dire: "Rupture de banc"; Mme Eug. Lalonde et Mlle N. Joly nous ont ensuite chanté une jolie romance, puis a eu lieu le tirage de la berceuse, raflée au profit de l'église par Mme Toussaint Delorme. L'heureux gagnant a été Camille Dessaifly.

Il y a quelques mois, en prévision des travaux qui devaient se faire à notre église, notre curé M. l'abbé C. Rondeau, organisait un concours de popularité. Les deux candidates étaient Mlles Blanche Bissonnette et Laurette Beauregard. Le huit décembre était le jour fixé pour le tirage et le relevé de l'argent amassé. Malgré le froid sibérien, un bon nombre de personnes, amis des candidates se pressaient dans la salle de M. Sylvestre.

C'est au milieu de l'attention générale que M. le curé a commencé son allocution. "Nous avons, dit-il, devant nous ce soir, deux jeunes filles extrêmement populaires, tellement populaires qu'il nous a fallu compter et recompter, afin de savoir laquelle avait remporté la palme, laquelle le public avait le plus favorisé. Mlle Blanche Bissonnette arrive la première avec $232.00. Mlle Laurette Beauregard la suit avec $231.00."

Pour les récompenser de leur travail et de leur dévouement, M. le curé a remis à chacune une montre en or avec bracelet.

Un bébé rose de trois ans est venu ensuite prendre un billet afin d'attribuer le $20 en or. Aux applaudissements de l'assistance, M. le curé a lu le nom écrit: Mlle Laurette Beauregard, l'une des deux candidates. On ne saurait être plus favorisé.

Pour terminer le tout, nos jeunes amis du "Cercle Jeanne d'Arc" ont interprété "Chicot", comédie en un acte.

Personnages

Laroque............ H. Thielens
Chicot.......... Alp. Beauvilliers
Bastien.......... L. Ph. Rondeau

Nos jeunes amis, qui ne voyaient pas pour la première fois le feu de la rampe, mais qui ont déjà à leur crédit plusieurs succès notables, ont été à la hauteur de la situation. M. Thielens a été un aristocrate de première valeur, Bastien (L. P. Rondeau) était fort à l'aise dans son rôle de serviteur et il a su administrer une fessée remarquable à l'intrus Chicot. Quant à ce dernier, (Chicot), il a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre d'un amateur. La tenue de son rôle était digne d'un professionnel, et il nous fait plaisir de noter le talent de M. Beauvilliers sur la scène. Dans les pièces précédentes, M. Beauvilliers avait toujours tenu des rôles sérieux, il s'est révélé, cette fois, acteur comique de premier ordre. Nous ne formons qu'un vœu, c'est de le voir encore dans le rôle de "Chicot" et dans d'autres rôles de même nature.

Après le chant de "O Canada" tout le monde est rentré emportant le meilleur souvenir de cette belle soirée de famille.

Vous remerciant de votre encouragement en 1919 nous vous souhaitons joyeux Noël et bonne, heureuse et prospère Année.

Cour à bois Coté
Montmartre.

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR AN

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No 50

Ouvrage couronné par l'Académie Française

(Suite)

Car, Jacques, ajoute-t-elle, au fond de tout vrai bien, à la limite extrême de toute réelle beauté, on arrive fatalement à Dieu... c'est lui qui est le mystérieux couronnement de toutes choses... tant qu'on ne l'a pas atteint, on peut être dans la voie, mais pas au but encore... Ici-bas nous nous essayons sur les choses matérielles... c'est à elles que nous bégayons, que nous balbutions les premières phrases d'une langue que le monde ne soupçonne pas, mais que Dieu nous apprend tout d'un coup aux heures de souffrances... Savez-vous, Jacques, pourquoi je vous aime tant..? c'est que vous m'avez toujours aimée pour moi... pour mon vrai bien... Par delà la fragilité du corps, vous avez chéri mon âme... D'autres l'auraient fait déchoir, l'auraient rapetissée à la mesure de leur égoïsme... vous l'avez embellie, élevée vers l'idéal, vers Dieu... Je vous aimais tant, Jacques, quand vous me parliez de Lui... c'est si beau, un homme qui aime Dieu... qui le défend!.. ce mot transfigure, fait resplendir tout ce qu'il touche... Dieu!.. Jacques... oh! comme il vous bénira!.. Un verre d'eau donné à un pauvre ne restera pas sans récompense... que ne vous rendra-t-il pas à vous, ami, qui, sans murmurer, laissez partir votre amie!.. Car je suis le vôtre, n'est-ce pas..." comme vous êtes le mien. Mon! Jacques... ami très cher... Adieu!"

Elle avait dit tout cela en phrases coupées, arrêtées à chaque instant par des faiblesses, mais on sentait qu'elle voulait le dire: c'était comme son testament.

Quand elle eut fini, il y eut sur son visage une expression de satisfaction: dès lors, elle fut tout à Dieu. Dans sa chambre de jeune fille chacun prie: c'est une sorte de veillée affectueuse, faite uniquement par des amis jusqu'au seuil même de l'éternité; et, bien que la fin, évidemment, approche, un sourire de réel bonheur semble flotter sur les lèvres d'Odile.

—Jacques, murmure-t-elle encore, mais de plus en plus bas, si vous saviez comme il est doux de mourir ainsi... tous mes aimés sont là... même *elle!*..

—Même *elle*...! répète Jacques qui ne comprend pas.

Mais n'ayant plus la force de parler Odile fait un signe de la main, et, par la fenêtre largement ouverte, montre le ciel d'un bleu pâli d'octobre, qui s'étend comme une caresse et une protection sur les champs et les bois, sur toute la nature calme, recueillie dans une beauté mélancolique d'arrière-saison.

—La grande Amie!.. murmure-t-elle avec son bon sourire, mais tout bas, si bas que Jacques seul entendit...

Ce fut la dernière fois que Jacques le vit, ce cher sourire. On eût dit que là-haut les anges avaient hâte de le prendre, pour éclairer encore les splendeurs du Paradis, car à peine Odile eut-elle envoyé son "merci" à la nature qui l'entourait de sa silencieuse beauté, qu'elle inclina la tête, et, doucement, la laissa retomber dans l'or de ses cheveux, qui semblaient être l'image terrestre de l'auréole que Dieu réserve à ceux qui meurent en lui... Et, pendant son insensible agonie, la parole seule de l'abbé Hans s'éleva dans la chambre, disant les paroles liturgiques:

—Pars... âme chrétienne!.. Pars! au nom du Dieu qui t'a créée! au nom du Christ qui t'a rachetée!.. au nom de l'Esprit-Saint qui t'a purifiée, embellie... Pars! âme chétienne... que les saints et les saintes du Paradis t'accueillent comme une sœur venue vers eux, au travers des tristesses de notre terre... Pars!. âme chrétienne... trouve aujourd'hui la demeure de la paix éternelle... et que cette demeure soit le sein de ton Dieu!..

Sur ces mots, elle mourut... sans une souffrance, comme un crépuscule qui finit ou plutôt comme une aurore qui commence, comme une chrétienne qui sait son Rédempteur vivant.

Dans le silence de la chambre mortuaire, la voix de Jacques parle maintenant, toute mouillée de larmes:

Adieu, Odile!.. adieu, ma douce... ma chère petite fiancée!.. tu es auprès de ton Dieu, maintenant... tu sais!.. tu vois!.. N'oublie pas ceux qui marchent douloureusement sans toi vers les pays où tu t'es envolée... n'oublie pas ceux qui vont lutter dans la solitude du cœur contre les difficultés et les amertumes de la vie. Odile!. ma petite Odile... Adieu!!.

. . . .

Et, si vous faites à pied la route forestière qui, au travers de Friêres, relie Mennesis au Val d'Api, peut-être rencontrerez-vous un jeune homme en noir, qui s'en va, au pas de son cheval, dans les grands bois et dans les cultures dont il surveille l'exploitation. Si vous êtes frappé de la gravité de son visage... de la pensée mélancolique qu'il semble toujours fixer en lui, regardez-le bien, vous reconnaîtrez peut-être Jacques de la Ferlandière, qui, dans le travail et la charité, attend ici-bas l'heure de là-haut, l'heure de toutes les délivrances et de tous les revoirs, l'heure douloureuse et sainte... l'heure bénie... la mort...

FIN

La planche du bord

Une petite Canadienne, toute jeune mais chez qui mûrissait une vertu rare, avait revêtu la robe des Sœurs Blanches d'Afrique; elle allait partir pour les missions de la France catholique au pays noir. Son père, sa mère, ses sœurs pouvaient encore, pour prendre courage, se bercer d'une espérance, et, sans y croire beaucoup, lui dire: "Au revoir!"... Mais pour le grand-père, c'était bien un adieu: la fin de l'octogénaire était proche, il devait mourir quelques jours après la séparation, alors qu'elle était en mer.

La jeune missionnaire vint donc s'agenouiller au chevet du grand-père mourant, pour recevoir une dernière bénédiction. Les yeux du vieillard, à demi éteints par l'âge et la souffrance, se rallumèrent soudain; dans les prunelles profondes, un éclair passa, comme autrefois. Longuement, avec une indicible tendresse, il regarda l'enfant bien-aimée qu'il ne reverrait plus ici-bas; puis, posant sa main tremblante sur la tête inclinée de sa petite fille, il voulut parler... A la lumière dont s'éclairait le soir de ses jours, aux lueurs avant-courrières de l'éternité, il comprenait bien le prix de cette jeune vie offerte au sacrifice; il voulut le dire. Mais ce fils de laboureurs, pourtant éloigné de la terre depuis de longues années, mais qui dans ses derniers jours ne vivait que du passé, voyait sans cesse se dérouler dans son imagination les scènes de son enfance, les années passées au foyer paternel, les travaux des champs; dans sa mémoire se pressaient les souvenirs anciens, sur ses lèvres venaient les mots d'autrefois... Et le grand-père, après avoir béni le missionnaire, prononça ces simples paroles: "Ma petite fille, tu as choisi la *planche du bord*".

Cela voulait dire: "Tu as pris de la vie la part la plus rude, mais la meilleure; sur la route que tu as choisie, tu ne rencontreras que privations et souffrances, mais au bout tu recevras une récompense plus glorieuse; tu seras à la peine, pour être éternellement à l'honneur..."

Qu'est-ce donc que la *planche du bord?*

Dans nos champs, le terrain où pousse le blé, l'avoine ou le foin est divisé en larges planches, que déterminent des sillons de labour et qui courent, parallèles d'un *cintre* à l'autre. (Le *cintre*, aussi nommé l'*about*, est la planche de labour, tracée en travers à chaque bout du champ, et où se terminent les sillons). Quand on coupe le foin à la petite faux et le grain à la faucille ou au *javelier*, et qu'on est en nombre, par exemple dans les *corvées*, les travailleurs se partagent le champ à abattre, chacun prenant d'abord une planche pour sa part. On c'est un honneur que d'avoir la première planche au bord du champ; on la réserve au meilleur homme de la bande, à celui qui manie le mieux son outil, qui abat le plus de besogne; car il est en quelque sorte un chef de file, sur qui les autres peuvent régler leur pas et qui ne doit jamais se laisser dépasser. Chacun ayant pour ambition de faire mieux et plus vite que son voisin et d'arriver avant les autres au bout du champ, celui qui tient la *planche du bord* a le plus souvent une rude tâche à accomplir, s'il veut garder son rang et sa réputation. Aussi reçoit-il un plus fort salaire.

Le vieillard avait raison: sa petite fille avait choisi la *planche du bord.*

Adjutor RIVARD.

(Du *Canada Français*).

Restons à la campagne

Nos gens ont besoin d'une éducation qui leur fera aimer davantage, la profession d'agriculteur.

Lorsqu'ils viennent à la ville, lorsqu'ils voient le luxe sur toutes les lignes, le plaisir qui suinte partout, la vie qui semble plus facile, le travail moins pénible, les soirées si agréables ils ont l'envie d'y goûter, d'y tremper les lèvres; et comme ils ne se croient pas moins fins que les gens de la ville, ils retournent chez et trouvent à redire sur tout.

Ils entrevoient une carrière nouvelle, ils délaissent la bonne terre qui a nourri les fortes générations des ancêtres? ceux-là qui croyaient que tout finit où finit leur domaine. Les plaisirs des longues veillées en famille leur paraissent bien insipides, leurs gains bien minimes, leur teint bien hâlé, leurs épaules bien voûtées même avant l'âge. Ils se prennent à maudire la terre qu'ont cultivé les parents et qui se montre rebelle parfois. Les cailloux sont trop durs, les roches trop nombreuses, le soleil trop avare de ses rayons, les pluies trop fréquentes, les gelées trop hâtives.

Et puis on a appris à notre Canadien les grands mots: liberté pour tous et pour tout, égalité dans le rang, la *fortune*, les honneurs, la considération, fraternité des loups, des bêtes féroces à qui aura la meilleure position en cette vie.

Et puis il *faut jouir*, et puis pour cela s'enrichir et au plus vite, par tous les moyens, honnêtes, moins honnêtes, pourvu qu'ils soient habiles, c'est-à-dire à l'abri de toute incursion de la police ou de la justice.

Pourquoi donc s'étonner, avec les facilités de communications, avec la lecture actuelle qui dévore les journaux de tout calibre, de fort volume, illustrés, bariolés, moins dans leurs images que dans leurs principes, que nos populations de campagne se gâtent, et chez les vieux et chez les jeunes.

Laissons notre cher peuple à lui-même, ne cherchons pas à lui barrer le chemin qui le fait aboutir à l'église, à son clergé, laissons le faire, donnons-lui moins de tentations, de mauvais exemples, de mauvais enseignements. Nous reviendrons aux jours d'autrefois. Il y aura moins de grèves, le jour où il y aura moins d'entremetteurs entre le producteur et le consommateur.

Lorsque l'habitant achètera quelque chose, il paiera le prix demandé par le vendeur. Lorsque l'habitant aura quelque denrée, quelque produit à vendre, il aura le plaisir de faire le prix lui-même, ce ne sera pas l'acheteur comme c'est le cas aujourd'hui: qu'il s'agisse, de bois, de sucre, de beurre, de fromage, de viande ou aucune chose.

Il y a si longtemps que la classe agricole est exploitée, trop exploitée. Ses membres, c'est-à-dire, ses enfants, en trop grand nombre s'en vont, qui, en ville, qui dans les gros villages, qui aux Etats-Unis, et là la belle fleur de la candeur, de l'honnêteté, de la bonne renommée, de l'intégrité ira en s'étiolant de jour en jour. On reconnaîtra trop tard, qu'il n'y a plus moyen de revenir aux charmes de la campagne.

Un régime de liberté pour les Indes

La Chambre des Communes anglaises a adopté, en troisième lecture, le bill des Indes, donnant à celles-ci un système de *"self-government"*.

M. W. Adamson, ouvrier, et sir D. MacLean, libéral, ont félicité le gouvernement de l'adoption de cette mesure de liberté en faveur des Indes, mais ils regrettent qu'elle ne leur donne pas le *"self-government"* dans toute son extension.

M. Montagu, parrain du bill, a dit qu'il vivait les plus grands moments de sa vie. L'adoption du bill terminait une ère ancienne pour en commencer une nouvelle.

Un ami tout-puissant

—Vous savez ce qui s'est passé?

—Non.

—Quelque chose d'extraordinaire.

—En quel genre?

—Merveilleux, surprenant...

—Dites vite... je veux savoir.

Ceux qui parlaient de la sorte [illegible] de long en large, dans la grande allée du jardin. Le plus âgé, qui portait une barbe blanche, avait pâli sur les livres. Il avait enseigné, écrit, publié. Le plus jeune, qui dépassait à [illegible] trentaine, se trouvait, au [illegible] des grandes Ecoles, à la tête [illegible] importante industrie. Es[illegible] il aimait à venir s'en[illegible] son vieux maître, [illegible] la sagesse: il ou[illegible] s'instruisant auprès de [illegible]garités de l'existence.

[illegible] vous raconter ce fait, [illegible] vieillard, car il mérite [illegible] connaissiez.

[illegible] homme, intrigué, [illegible] son attention.

[illegible] d'un fils d'ouvrier, [illegible] supérieurement [illegible]

[illegible] connaissez?

[illegible] connais!... Il a ac[illegible] le plus inattendu [illegible] imaginer.

[illegible] les rapports d'amitié [illegible] homme très digne qui [illegible] dans les environs et il [illegible] le voir. Ce [illegible] avait deux sœurs, [illegible] filles, tout adonnées [illegible] aux bonnes œuvres. [illegible] les deux sœurs for[illegible] le plus uni qui se [illegible] imaginer.

[illegible] de ces bonnes [illegible]

—Pas assez, malheureusement, repartit le vieillard... Or, voici [illegible] dont je vous par[illegible] apprend que son ami est gravement malade.

—Eh bien! il a couru le soigner?

—Justement non, il n'alla pas le soigner... et ce fut pour cela peut-être que l'ami mourut.

Le jeune homme regardait le vieillard avec un sourire:

—Jusqu'à présent, elle me paraît simplement banale, votre histoire.

Le vieillard répondit avec un peu de solennité:

—Voilà les jeunes! toujours pressés. Faites-moi crédit d'une minute et vous saurez la suite.

Pressant le pas comme pour se réchauffer, le vieillard s'amusait à contempler de son fin regard la figure étonnée de son jeune interlocuteur.

* * *

Le vieillard reprit:

—Le frère mourut donc. Les deux sœurs, désolées, firent immédiatement parvenir la nouvelle à l'ami du défunt, en lui faisant porter un message ainsi conçu: "Nous regrettons vivement que vous ne vous soyez pas pressé à venir dès l'annonce de la maladie, parce que sûrement votre présence l'aurait empêché de mourir."

—Un peu prétentieux, le message, qu'en dites-vous? et par trop flatteur!

—Je vous ai annoncé que ce fait est extraordinaire. Attendez la suite. A la nouvelle du trépas, cet homme ému, plus qu'on ne l'aurait cru, laisse là toute autre occupation et avec quelques compagnons de route, il part immédiatement à pied, pour la localité où habitait cette famille amie.

Il aurait dû prendre le train, ou une voiture.

—Quand on n'est pas riche?... Et puis si la localité n'était pas desservie? Or c'est le cas. Il marcha donc... et longtemps... Le messager avait mis deux jours à venir, lui il mit deux jours à se rendre... de sorte qu'il arriva à la maison mortuaire quatre jours après la mort...

—Alors il ne put pas revoir le visage de son ami?

—Evidemment non. La sépulture était achevée depuis un bon moment quand on vint avertir les deux sœurs de son approche. Elles avaient chez elles de la famille, quelques amis restés à les distraire et à les consoler. L'une d'elles, à l'annonce du visiteur attendu, se leva et courut au-devant de lui.

—Ce dut être touchant, fit le jeune homme.

Très touchant. Dans sa douleur la pauvre femme se jeta à ses pieds, et lui répéta avec un doux reproche: "Si vous étiez venu à temps, nous sommes sûres que votre présence l'aurait empêché de mourir."

—Elle y tenait vraiment!

—Le nouveau venu lui répondit quelques paroles pleines d'espoir. Puis la sœur qui était sortie au-devant de l'arrivant, le quitta pour courir murmurer à l'oreille de celle qui était restée à la maison: "Il est là!" Aussitôt cette dernière se leva, et sortit à son tour. Les amis et la famille la voyant se lever subitement crurent qu'elle allait au tombeau pour prier et pleurer et la suivirent.

—Alors que se passa-t-il?

—Cette seconde sœur se dirigea vers l'ami de son frère et dans sa douleur elle fit le même geste et prononça les mêmes paroles: elle tomba aux pieds du visiteur et lui dit: "Je suis certaine que si vous étiez venu à temps, votre présence l'aurait empêché de mourir."

—C'était donc une conviction chez ces braves personnes?... Qu'elles sont fortes les illusions de l'amitié! s'écria le jeune homme.

—Il y a amitié et amitié, reprit gravement le vieillard, parce qu'il y a ami et ami... Celui-ci répondit par les mêmes paroles d'espérance, qu'il répéta d'un ton plus affirmatif encore. Puis, tristement il demanda: "Où l'avez-vous placé?" Elles lui répondirent: "Si vous voulez venir jusqu'à notre tombeau de famille, vous verrez."

—Il y alla?

—Oui, aussitôt. L'ami, les deux sœurs du défunt, la famille et les visiteurs, tout le monde se dirigea vers la tombe. On remarquait que l'ami pleurait, et les gens murmuraient entre eux: "Voyez comme ils étaient liés!"

—C'est si naturel de pleurer ses morts! repartit le jeune homme.

—Oui, mais les larmes de celui-là! En le suivant on se disait des choses extraordinaires sur le compte de cet homme... on rappelait des faits de sa vie passée qui avaient étonné beaucoup de monde, et qui lui donnaient un prestige merveilleux...

Les deux interlocuteurs s'étaient arrêtés de marcher. Le plus jeune contemplait le vieillard et guettait les paroles qui allaient sortir de sa bouche... il attendait avec impatience le dénouement de toute cette histoire.

—Quelle fut l'attitude de votre personnage devant le tombeau? demanda le jeune homme, d'un ton quelque peu sceptique.

—Aussi simple que grande. Arrivé devant la tombe, il demanda à voir le visage de son ami: "Otez la pierre," dit-il.

—Quelle audace!... Une violation de sépulture?...

—Plus qu'une audace... c'était même risquer de redoubler la douleur de tous en faisant apparaître un cadavre en putréfaction! C'est ce que lui fit poliment remarquer l'aînée des sœurs, qui lui dit: "Mais y songez-vous? Voilà quatre jours qu'il est mort! Il est décomposé!"

—L'incident pénible fut clos, je pense par ces paroles? demanda le jeune homme.

—Pas du tout. Il insista doucement, mais fortement, et l'on fut obligé de lui ouvrir la tombe.

—Qu'aperçut-on dedans?

—Un homme en décomposition.

—Horreur!

Le vieillard posa la main sur le bras de son interlocuteur, et le fixant avec des yeux plein de lumière, il ajouta:

—C'est ici qu'est la merveille: cet homme, que l'on croyait tout simplement le fils d'un ouvrier, s'approcha, contempla le cadavre, leva les yeux au ciel, fit une prière, et dit ce simple mot: "Sors!"

—Eh bien!

—Eh bien! le mort se leva et sortit du tombeau!.. vivant!...

Le jeune homme avait pâli:

—Pas possible?

—Je vous le dis... Vous ai-je quelquefois trompé?

* * *

Le jeune homme resta muet de stupeur... il réfléchissait.

—Si ce fait était vrai, reprit-il, les journaux en auraient parlé.

—Il a été imprimé partout, reproduit dans toutes les langues; il court le monde en ce moment même...

J'aurais dû le lire!... mais il est certain que j'ai si peu le temps de parcourir les nouvelles!

—Que pensez-vous, reprit le vieillard, de celui qui a opéré cette résurrection?

—Que je voudrais bien le voir!

—Votre désir croîtrait encore, mon cher ami, si vous saviez que cet homme merveilleux a les secrets du bonheur... et qu'il n'opère ces hautes œuvres que pour faire triompher ses principes.

—Alors, s'écria le jeune homme, je veux le trouver, je veux lui parler, l'entretenir, je me mettrai à son école!.. car jusqu'à présent mes maîtres m'ont donné la science, mais ont oublié de me donner le bonheur et la paix!

Puis, devenant soucieux, il demanda:

—Mais peut-on l'aborder facilement?

—*Très facilement*, il reçoit tout le monde, repartit le vieillard avec un sourire.

—Où demeure-t-il?

—Je pourrai vous conduire chez lui.

Pourriez-vous aussi me donner le nom de celui qu'il a ressuscité, afin que ce nom d'ami puisse servir à m'introduire?

—Il s'appelle Lazare!

—Et le nom de son sauveur?

—*Jésus-Christ!*

Abbé GRIMARD.

o

Une fédération internationale des unions ouvrières catholiques va s'établir

M. Serrarens, délégué des syndicats ouvriers catholiques de Hollande à la Conférence internationale du Travail à Washington, a donné une importante conférence à Montréal, dont voici un extrait des plus remarquables:

Nous autres, chefs des syndicats catholiques, nous avons constaté aussi, à la Conférence internationale du Travail à Washington, que les intérêts des ouvriers ne sont pas en sûreté entre les mains de révolutionnaires.

Nous refusons de leur donner notre confiance. Et dans quelque temps nous fonderons notre *Internationale Chrétienne*.

Déjà la Belgique, la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et l'Espagne se sont jointes à notre mouvement hollandais. Et ce sera un honneur et une joie pour nous de voir figurer dans cette Internationale nouvelle la Confédération des Syndicats Catholiques du Canada, que, j'en suis sûr, vous ne tarderez pas à fonder. (Applaudissements). Car il est nécessaire, Mesdames et Messieurs que nous comprenions notre devoir.

Nous ne voulons pas être des catholiques de nom. Notre religion vaut plus qu'un paletot qu'on ne met qu'une fois la semaine pour aller à la messe.

Si nous sommes catholiques, nous le sommes tout à fait ou *nous ne le sommes pas*. (Applaudissements prolongés.)

Notre Reine de la Hollande, qui n'est pas catholique, mais qui est chrétienne tout de même, a donné cette devise à son peuple: *Le Christ avant tout.*

Cette devise, nous pouvons la faire nôtre. Ce n'est pas le dollar qui doit régner dans la vie sociale, mais c'est le Christ, le seul roi de la société. (Applaudissements)

Si la croix est le symbole de notre religion, c'est parce que c*e fut* sur elle, au Golgotha, que le Fils de Dieu, dans un acte parfait de charité divine, donna sa vie pour satisfaire à la justice éternelle.

Et si nous opposons cette *croix* au *drapeau rouge*, cela veut dire qu'à l'encontre de ceux qui veulent la haine et la lutte des classes, nous réclamons la restauration de la société, selon les principes de justice et de charité, vertus qu'on ne puise que dans le Cœur Sacré de Jésus-Christ. (Applaudissements.)

o

A qui appartient l'île d'Anticosti?

Narcisse Lefils, de Montréal, a chargé ses avocats Maîtres Lavery et Demers, de faire valoir les droits qu'il déclare avoir sur l'île d'Antiscoti et d'Orléans ainsi que sur le village de l'Islet. Il prétend que son grand-père, Antoine Lefils, un fermier de Yamaska, détenait les titres de ces propriétés qu'il avait reçues de son beau-père, fermier sur l'île d'Anticosti. M. Lefils abandonnerait ses titres sur ces propriétés à raison de $5,000,000.